

COMMISSION FEDERALE D'ACTIVITE

TENNIS DE TABLE FSGT

14 rue de Scandicci 93508 PANTIN Cedex - Site: <http://fsgt.org>



« L'Adversaire est l'ami qui me fait progresser »

TENNIS DE TABLE SAISON 2013 / 2014

Ce règlement sportif complète les statuts, le règlement intérieur, le règlement disciplinaire, le règlement relatif à la lutte contre le dopage humain et animal, et le règlement médical de la FSGT.

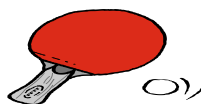
Tous ces textes sont disponibles auprès de la FSGT et de ses Comités départementaux

Dernière mise à jour le 20/07/2013

TENNIS DE TABLE – SAISON 2013/2014

S o m m a i r e

La feuille de route de l'ANA pour la CFA	page 4
Que trouve-t-on dans le bulletin ?	page 5
L'abonnement au bulletin fédéral	page 6
Organigramme de la CFA	page 7
L'essentiel des nouveautés saison 2013/2014	page 8
Programme de la saison 2013/2014	page 9
Calendrier prévisionnel des quatre prochaines saisons	page 10
Les principes communs des épreuves fédérales	page 11 à 14
Les championnats de France FSGT de tennis de table Vétérans	page 15
Les championnats de France FSGT de tennis de table Seniors NC à Toutes Séries	page 16
Les championnats de France FSGT de tennis de table par Equipes NC à Toutes Séries	page 17
Les championnats de France FSGT de tennis de table Jeunes	page 18
Les championnats de la CSIT et épreuves internationales	page 19 à 21
Fiches guides pour préparer une épreuve : Principes financiers	page 22
Fiches guides pour préparer une épreuve : L'organisation matérielle	page 23 à 24
Fiches guides pour préparer une épreuve : Le rôle de la CFA	page 25
Fiches guides pour préparer une épreuve : La délégation	page 26
Fiches guides pour préparer une épreuve : Les Juges-arbitres	page 27
Annuaire des Juges-arbitres	page 28
Les bases du Juge-arbitrage	page 29
Les catégories d'âge	page 30
Le règlement intérieur de la CFA Tennis de Table	page 31 à 33
La Charte fédérale FSGT	page 34 à 38
La liste des revêtements de raquettes autorisés au 01/07/2013	pages 39 à 45



TENNIS DE TABLE – SAISON 2013/2014

Feuille de route élaborée lors de l'ANA – Mai 2011

La feuille de route est constituée de la synthèse des travaux de l'ANA. Elle permet d'élaborer les axes de travail de la CFA pour les quatre saisons à venir.

Elle développe cinq points principaux

1) La réorganisation structurelle de la CFA

- ✚ composition,
- ✚ organigramme,
- ✚ fonctionnement interne,
- ✚ relation avec les « membres associés »

Le règlement interne devrait permettre de cadrer ces différents points.

2) Le travail sur les classements

- ✚ repérer l'existant local,
- ✚ proposer un système fédéral,

Le groupe chargé de ce chantier prioritaire et piloté par Luc BILHANT fera part régulièrement de l'avancée des travaux et soumettra ses propositions à la CFA ; objectif fixé pour 2012/2013.

3) La communication et le développement

- ✚ renforcer l'existant,
- ✚ créer des liens multi-directionnels (CFA / CDA / Comités / Clubs / organisateurs / adhérents),
- ✚ politiques d'ouverture : action de promotion et projets innovants.

4) l'évolution des épreuves fédérales

- ✚ évaluer les failles,
- ✚ s'adapter aux demandes des joueurs.

Ce point central entre 2007 et 2011 devrait être plus secondaire pour les saisons à venir.

5) la formation

- ✚ lien avec le Domaine 4 (Brevet fédéral),
- ✚ stages de jeunes, de joueurs, d'entraîneurs, de juges-arbitres.

TENNIS DE TABLE – SAISON 2013/2014

Que trouve-t-on généralement dans le Bulletin Fédéral ?

Quatre à six fois par saison, dans une vingtaine de pages (périodicité et volume variable selon l'actualité) :

- + un édito,
- + les procès-verbaux des sessions de la CFA,
- + les bilans des week-end de travail des juges-arbitres,
- + les résultats des épreuves fédérales, les bilans des juges-arbitres, les palmarès, les relevés des victoires et des défaites, etc...
- + des nouvelles de la fédération,
- + des pages « humour »,
- + des pages « potins »,
- + des nouvelles des régions, des comités,
- + des écrits d'aventures pongistes,
- + et bien d'autres choses encore...

TENNIS DE TABLE – SAISON 2013/2014

Pour s'abonner au bulletin fédéral de l'activité

S'abonner au bulletin fédéral est le moyen le plus sûr de recevoir dans les meilleurs délais les informations nécessaires à la pratique du tennis de table en FSGT au niveau fédéral. Les recettes générées par les abonnements sont les seules ressources propres de la CFA en dehors des frais d'engagements aux épreuves. S'abonner c'est donc aussi contribuer à l'activité.

Pour ne rater aucun numéro et bénéficier pleinement de l'Abonnement, merci d'envoyer ce bulletin de préférence **avant le 15 octobre**.

Abonnement valant pour les numéros paraissant d'octobre (début de saison) à septembre suivant (pré-saison suivante)

BULLETIN D'ABONNEMENT AU BULLETIN FEDERAL DE LA COMMISSION FEDERALE D'ACTIVITE DE TENNIS DE TABLE

Saison :

Association :

Nom + Prénom :

Adresse :

.....

☎ : ☎ Portable :

Adresse Courriel :

A : Le :

Signature :

A retourner : FSGT – CFA TENNIS DE TABLE
14 Rue de Scandicci
93508 PANTIN Cedex

Accompagné d'un chèque bancaire ou postal de 15 €uros à l'ordre de la FSGT

Vous pouvez télécharger le formulaire à l'adresse suivante :
<http://www.fsgt.org/spip.php?rubrique 23>

TENNIS DE TABLE – SAISON 2013/2014

ORGANIGRAMME DE LA C.F.A.

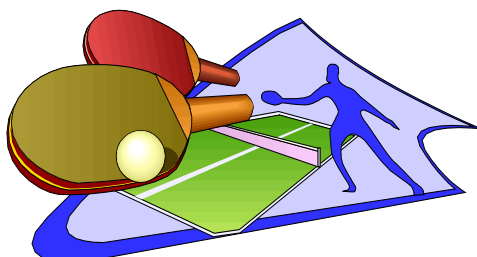
Nom + Prénom	Mission	Adresse postale	Téléphones	Courriel	Club
ELLES Gilbert	Coordination Lien avec D 1-D 3	36 Rue de Molkenbronn 67380 LINGOLSHEIM	03 88 78 77 75 06 38 38 33 21	gilbert.elles@ evc.net	USO Liberté Strasbourg(67)
BILHANT Luc	Coordination Classement FSGT	19 Rue Vauban 62100 CALAIS	06 03 12 47 36	lucbilhant@ wanadoo.fr	ASBTT Billy Montigny(62)
ANDRE Jacques	Développement Contact en région	11 Streat An Aber 29840 LANILDUT	02 98 36 30 24 06 62 78 61 51	Jacandre29@ wanadoo.fr	CSTT Lanrivoaré (29)
BIRGEL Marc	Développement Haut Niveau Stage Jeunes	10 Impasse des pruniers 67117 FURDENHEIM	06 77 09 19 27	marc.birgel@ isoroy.fr	SOGS Avenir Strasbourg(67)
ELLES Sandrine	Stage Jeunes UC 2 –Féminines Lien avec D 4	10 Rue de Lausanne 67380 LINGOLSHEIM	06 87 44 02 52	sandrine-e@ hotmail.fr	USO Liberté Strasbourg(67)
GIODA Bernard	Formation cadres Stage Jeunes Sélectionneur	604 Chemin de Mauran Lançon 13130 BERRE	04 42 74 00 56 06 26 42 61 90	lagiodacie@ cegetel.net	ASC Lanbernac(13)
LEROY J.-Marie	Finances Gestion d'éventuels litiges	Les Bruyères Mandets 03400 ST ENNEMOND	04 70 42 15 74 06 10 01 55 06	avenirsportifdorly @yahoo.fr	AS Orly(94)
RAVIER J.-Pierre	Finances Commission Finances Lien avec D 1	8 Rue Romain Rolland 94310 CHAMPIGNY	01 49 83 85 54 06 28 35 07 32	ravierjeanpierre@ yahoo.fr	RSC Champigny(94)
VOLTZENLOGEL J.-Pierre	Communication Lien avec DNC	6 Rue de Ronchamp 67370 DINGSHEIM	03 88 67 33 84 06 82 83 10 12	voltzenlogel@ evc.net	SOGS Avenir Strasbourg(67)
VOLTZENLOGEL Mireille	Secrétariat Sessions	6 Rue de Ronchamp 67370 DINGSHEIM	03 88 67 33 84 06 18 54 10 54	mireillecdtt67@ evc.net	SOGS Avenir Strasbourg(67)
WENDLING Maurice	Formation Juges-Arbitres	192 Route des Romains 67200 STRASBOURG	03 88 30 35 25 06 81 91 31 63	me.wendling@ free.fr	SOGS Avenir Strasbourg(67)

Membres associés (travail à distance sur projets spécifiques, sessions exceptionnelles)

GIODA Sylvie	Questions diverses Produc. documents	604 Chemin Mauran Lançon 13130 BERRE	04 42 74 00 56 06 09 10 00 60	lagiodacie@ cegetel.net	ASC Lanbernac(13)
GSTALTER Robert	Ressource Informatique	18c Rte de Haguenau 67340 INGWILLER	06 79 74 88 39	rgstalter@ gmail.com	CLTT Menchoffen(67)
NADOBNY Ghislain	Système Classement joueurs	135b Chemin du Grimoux 30140 BOISSET et GAUJAC	04 66 83 95 17 06 66 18 87 86	ghislain.nadobny@ cegetel.net	SC Boisset(30)
WENDLING Edith	Ressources Juges-Arbitres	192 Route des Romains 67200 STRASBOURG	03 88 30 35 25 06 75 30 92 23	me.wendling@ free.fr	SOGS Avenir Strasbourg(67)

TENNIS DE TABLE – SAISON 2013/2014

L'ESSENTIEL DES NOUVEAUTES – SAISON 2013/2014



- Lors des Fédéraux par Equipes des NC à Toutes Séries, le remplacement d'un joueur absent pourra se faire jusqu'au début de l'épreuve.
- Plus de tirage au sort à faire pour savoir qui joue en A ou X lors des fédéraux par équipes.
- L'Epreuve des Fédéraux Jeunes « Alain LUGARDON » démarrera à compter de la saison 2013/2014 à 9h00 le samedi matin.
- L'épreuve des Fédéraux Vétérans démarrera à compter de la saison 2013/2014 à 13h00.
- Pour toutes les épreuves fédérales, seules sont intégrées dans le tirage au sort, les inscriptions dont les frais d'engagement ont été réglés dans leur totalité, à la date limite d'engagement.

TENNIS DE TABLE – SAISON 2013/2014

LES EPREUVES DE LA SAISON 2013/2014



EPREUVE	LIEU	DATES	DATE LIMITE LICENCIATION	JA RECEVANT LE FORMULAIRE	JA ADJOINTS
Vétérans	SAINT-PIERRE DES NIDS(53)	26 et 27 OCTOBRE 2013	25/09/2013	VOLTZENLOGEL Mireille	LEROY J-Marie + 1 Personne à prévoir
Seniors	TARBES (65)	01 et 02 FEVRIER 2014	31/12/2013	VOLTZENLOGEL Mireille	VOLTZENLOGEL J.-Pierre LEROY J.-Marie ROMPEL Christine
Equipes	PLABENNEC (29)	26 et 27 AVRIL 2014	01/02/2014	WENDLING Edith	WENDLING Maurice
Jeunes	BREST (29)	07 et 08 JUIN 2014	01/02/2014	WENDLING Maurice	WENDLING Edith + 1 Personne sur place

Tarifs des engagements

Applicables à partir du 1^{er} septembre 2012

- Engagement pour un simple ou un double (dames, messieurs, mixtes) ou une équipe jeunes : 7,00 €uros
- Engagement pour une équipe au Championnat Fédéral par EQUIPES: 28 €uros
- Provision en vue d'appariement d'un joueur isolé cherchant un partenaire de double : 3,50 €uros

TENNIS DE TABLE – SAISON 2013/2014

LE CALENDRIER PREVISIONNEL DES QUATRE PROCHAINES SAISONS

Championnats de France FSGT concernés	Vétérans	Seniors NC à Toutes séries	Equipes NC à Toutes séries	Jeunes
Saison 2013/2014	26 et 27 octobre 2013 ST PIERRE DES NIDS	01 et 02 Février 2014 TARBES	26 et 27 avril 2014 PLABENNEC	07 et 08 juin 2014 BREST
Saison 2014/2015	25 et 26 octobre 2014 BILLY MONTIGNY	Date à préciser janvier ou février	11 et 12 avril 2015	23 et 24 mai 2015
Saison 2015/2016	24 et 25 octobre 2015	Date à préciser janvier ou février	02 et 03 avril 2016	14 et 15 mai 2016
Saison 2016/2017	29 et 30 octobre 2016	Date à préciser janvier ou février	22 et 23 avril 2017	03 et 04 juin 2017

- Certaines de ces épreuves ont déjà des organisateurs potentiels, mais la plupart ne sont pas encore implantées.
- Il n'est jamais trop tôt pour poser sa candidature et organiser une épreuve est une belle aventure.
- Elle permet d'accueillir ses amis venus des autres régions et de jouer à domicile.
- A tout moment la CFA reçoit les propositions des clubs et des comités, ne pas hésiter à contacter ses coordinateurs.

Pour tous renseignements s'adresser à :

- ✚ **Virginie FERREIRA : FSGT Pantin : virginie.ferreira@fsgt.org**
- ✚ **Gilbert ELLES : Coordinateur CFA : gilbert.elles@evc.net**
- ✚ **Luc BILHANT : Coordinateur CFA : lucbilhant@wanadoo.fr**
- ✚ **FSGT Pantin : Courriel : tennisdetable@fsgt.org**

TENNIS DE TABLE – SAISON 2013/2014

Dans tous les textes qui suivent sauf indication contraire, le terme « joueurs » désigne aussi bien les pongistes masculins que les féminines.

LES PRINCIPES COMMUNS DES EPREUVES FEDERALES

1) Les principes qui suivent s'appliquent à toutes les épreuves, mais chacune a sa spécificité, ils sont donc complétés ou amendés par les dispositions particulières relatives à chaque épreuve. Voir aussi en annexe la Charte fédérale de la FSGT.

2) Participation aux épreuves

Les épreuves organisées par la CFA sont ouvertes à tous les sportifs des associations affiliées à la Fédération Sportive et Gymnique du Travail et titulaires d'une licence omnisport de la FSGT. La validité des licences sera contrôlée par la CFA. Les participants s'engagent à respecter le présent règlement.

3) Engagements, date limite

- Chaque comité (départemental ou régional) ou commission organise la sélection et/ou la qualification de ses joueurs en fonction des variantes locales. L'organisation d'épreuves qualificatives et la formulation de règles d'accès aux épreuves fédérales sont fortement recommandées.
- L'engagement est une démarche de club alors que le tirage au sort se fait par assiette départementale ou régionale. Le Juge-arbitre fera le regroupement des délégations.
- Les formalités doivent être accomplies comme indiqué sur les formulaires d'engagement, le Juge-arbitre essaiera dans la mesure du possible de récupérer toutes les erreurs ou omissions mais pourra refuser des engagements non conformes.
- Le surclassement simple dans la catégorie d'âge immédiatement supérieure est autorisé sans démarche particulière, les juniors peuvent donc être engagés dans les épreuves seniors. Les cadets autorisés par la CFA en raison de leurs résultats à jouer en individuels seniors et les cadets inscrits dans l'épreuve par équipes seniors n'ont pas non plus de démarche particulière à faire pour valider leur engagement.
- Les frais d'engagements sont fixés annuellement par la CFA et doivent être joints aux formulaires d'engagements par chèque à l'ordre de la FSGT. Seules sont intégrés dans le tirage au sort les inscriptions dont les frais d'engagement ont été réglés dans leur totalité à la date limite d'engagement. Les engagements des joueurs forfaits restent acquis à la CFA.
- Les engagés doivent être licenciés avant la date limite fixée à la date de clôture des engagements pour les championnats vétérans et seniors, et au 1^{er} février de la saison concernée pour les championnats par équipes et jeunes.

4) Règles du jeu

Les règles du jeu et la tenue des joueurs sont régies par le règlement de l'ITTF. Pour les **raquettes, un matériel homologué au premier septembre le restera pour toute la saison.**

(liste du matériel disponible sur le site : [http:// www.ittf.com/front page/ittf1.asp?category=rubber](http://www.ittf.com/front_page/ittf1.asp?category=rubber)) et dans cette brochure aux pages 39 à 44.

5) Juges-arbitres des épreuves fédérales

La CFA désigne pour chaque épreuve une équipe de Juges-arbitres.

6) Séries et classements individuels

Le classement pris en compte pour toutes les épreuves d'une même saison est le classement FSGT attribué par la commission compétente au 1^{er} septembre de la saison concernée ou le meilleur classement toutes fédérations confondues.

Les séries correspondent à : la série Non-classés regroupe tous les joueurs Non-classés, la Cinquième série les classements 75 – 80 – 85 et 90, la Quatrième série les classements 55 – 60 – 65 et 70, la Troisième série les classements 35 – 40 – 45 et 50, les Toutes séries les classements 10 - 15 – 20 – 25 et 30.

TENNIS DE TABLE – SAISON 2013/2014

Tableau d'équivalence des classements H/F au 1^{er} Septembre de la saison en cours

Classement FSGT 2013/2014	Points FFTT	Equivalence Classement FFTT
10		Numérotés
15	2000 et +	20
20	1900-1999	19
25	1800-1899	18
30	1700-1799	17
35	1600-1699	16
40	1500-1599	15
45	1400-1499	14
50	1300-1399	13
55	1200-1299	12
60	1100-1199	11
65	1000-1099	10
70	900-999	9
75	800-899	8
80	700-799	7
85	650-699	6
90	600-649	6
NC	< 600	5

TENNIS DE TABLE – SAISON 2013/2014

SUITE DES PRINCIPES COMMUNS DES EPREUVES FEDERALES

7) Arbitrage des parties

Tous les joueurs se tiennent en permanence à la disposition du juge-arbitre pour arbitrer, selon les besoins de l'épreuve, une ou plusieurs parties d'un quelconque tableau.

Toutes les parties de toutes les compétitions se jouent au meilleur des cinq manches.

8) Tirages au sort des épreuves (pour tous les tableaux)

La méthode générale appliquée pour le tirage des poules préliminaires ou des tableaux par élimination directe est le tirage par assiette (une assiette est soit une sélection départementale ou régionale engagée en tant que telle, soit un regroupement de tous les engagés issus d'un même comité départemental). Les paires ou équipes constituées de joueurs issus de comités différents seront placés dans une assiette spécifique distincte dite « inter-comités ». Aucune tête de série ne sera appliquée dans aucun tableau en fonction des résultats des championnats de la saison précédente. Après tirage, les tableaux ne peuvent plus être modifiés qu'en cas de nombreuses absences, dans l'intérêt des joueurs ou paires ou équipes et de l'épreuve, seulement par le Juge-arbitre et au plus tard avant le début de la série. Dès que possible, les tableaux préparés par le Juge-arbitre seront mis en ligne sur le site fédéral (www.fsgt.org), sauf pour les championnats de France par Equipes.

9) Horaires des épreuves

En fonction des inscriptions et de l'horaire disponible, le JA établit les horaires de l'épreuve et les communique aux délégations inscrites. Aucun usage en la matière n'est une règle immuable, les délégations sont supposées être présentes du début à la fin de l'épreuve dans leur intégralité. Les horaires sont donnés à titre indicatif et ne sont que des prévisions.

Les joueurs, doubles et les équipes au complet doivent se conformer aux horaires prévus (être présents à l'heure dite et rester à disposition du Juge-arbitre qui s'efforcera de respecter le planning horaire ; en cas d'impondérable au cours de l'épreuve, le Juge-arbitre adapte les horaires et en informe les joueurs). Un pongiste, un double ou une équipe qui ne se présente pas après le troisième appel est éliminé de la série pour laquelle il est appelé.

10) Réserves et réclamations

Sur place, seul le joueur, la paire ou l'équipe concerné(e) et son responsable de délégation présenteront leurs observations au juge-arbitre dont les décisions sont sans appel.

Toute autre réclamation doit être faite par écrit dans un délai de quarante-huit heures auprès des coordinateurs de la CFA, seule instance habilitée à statuer sur les réclamations. Si nécessaire, il pourra être fait recours aux instances d'appel de la FSGT.

11) Entraîneurs

Seul un entraîneur par joueur, paire ou équipe est autorisé à circuler dans les travées pour donner des consignes (deux sont autorisés pour les seules finales).

Toutes les autres personnes ainsi que les compétiteurs qui ne jouent pas ou n'arbitrent pas doivent prendre place dans les tribunes ou aux emplacements réservés.

12) Ouverture de la salle

La salle devra être ouverte à l'échauffement au moins une demi-heure avant le début de la compétition.

13) Type et déroulement des épreuves individuelles

- En général les tableaux de toutes les séries commencent par des poules qualificatives pour un tableau final à élimination directe avec consolante si possible. Les poules de trois joueurs seront privilégiées et les deux premiers seront qualifiés pour le tableau principal.
- Les modalités particulières de certaines épreuves peuvent amener le Juge-arbitre à supprimer les poules dans les épreuves de doubles ou par équipes et /ou les consolantes, ou au contraire à proposer des tableaux faisant jouer davantage (classement intégral, poules uniques de classement, etc...). En cas de poule unique, le classement de la poule sera le classement final définitif.

TENNIS DE TABLE – SAISON 2013/2014

SUITE DES PRINCIPES COMMUNS DES EPREUVES FEDERALES

- Sauf exception (surtout chez les jeunes), une série ne peut être ouverte si elle comprend moins de quatre engagements, le Juge-arbitre procédera alors aux regroupements les plus pertinents (à moins qu'il ne décide pour des motifs sérieux de maintenir la série en vertu du droit d'exception).
- En cas d'égalité de trois (ou plus) joueurs, paires ou équipes dans une poule : sont considérées les seules parties ou rencontres ayant opposé les ex-æquo et successivement le nombre de victoires, puis pour les équipes le quotient des points-parties, puis le quotient des manches gagnées et perdues et enfin le quotient des points pour et contre. Le processus s'arrête dès que le départage est réalisé. En cas d'égalité de deux joueurs, paires ou équipes, sera considéré le seul résultat entre les deux joueurs, paires ou équipes.
- L'arbitrage est assuré alternativement par tous les joueurs dans une poule ou de l'équipe dans une rencontre, ce qui suppose que les joueurs concernés restent à proximité de l'aire de jeu.
- La répartition dans les différents tableaux des joueurs ou paires (consolantes, principal, etc....) en sortie de poule est prédéterminée (voir la fiche pratique sur les éléments du juge-arbitrage).
- Sauf sur blessure, tout pongiste abandonnant une quelconque série ne figurera pas au palmarès de la série.
- Dans le cas d'un manquement à l'esprit sportif, le Juge-arbitre fera un rapport à la CFA qui avisera si nécessaire le club et le comité départemental concernés.

14) Participation aux doubles

la participation aux doubles est subordonnée à la participation aux séries individuelles. On ne peut s'inscrire d'une part que dans un seul double dames ou messieurs et d'autre part dans un seul double mixte. « Les équipes et paires de doubles sont composées prioritairement de joueurs issus de la même association, puis du même comité et, en dernier recours, de comités différents ».

15) Récompenses

Sauf pour les équipes, il est attribué 4 médailles pour toutes les séries: pour le champion une médaille d'or et un maillot de champion de France FSGT, pour le finaliste une médaille d'argent et pour les deux demi-finalistes des médailles de bronze. Lors du Championnat de France par Equipes FSGT joué par poules, le classement étant intégral pour chaque division, seules les trois premières équipes seront récompensées

Les récompenses sont remises sur le podium au seul récipiendaire.

Les récompenses des joueurs absents au moment de la remise des prix seront, soit remises à un membre de la délégation, soit envoyées par courrier à l'adresse indiquée lors de la demande de licence. Il appartient aux joueurs absents d'indiquer à la personne chargée de la remise des récompenses l'option choisie avant leur départ.

La CFA organise la remise des seules récompenses fédérales. Les récompenses fédérales restent acquises.

TENNIS DE TABLE – SAISON 2013/2014

LES CHAMPIONNATS DE FRANCE FSGT VETERANS

Les principes communs s'appliquent à cette épreuve

1) L'épreuve se déroule sur un minimum de **vingt tables** en octobre du samedi 13h00 au dimanche à 16h00 et s'adresse à tous les joueurs vétérans, de Non-classés à Toutes séries. Les vétérans sont répartis en trois catégories d'âge (voir le tableau des catégories d'âge pour plus de détails) : V1 de 40 à 49 ans, V2 de 50 à 59 ans et V3 pour les 60 ans et plus. Les engagés doivent avoir une licence validée avant la date de clôture des engagements.

2) Les tableaux proposés sont :

- Simples dames et messieurs dans chaque catégorie d'âge et de classement,
- Doubles dames, doubles messieurs et doubles mixtes dans chaque catégorie de classement,
- Un joueur peut être engagé dans un seul double (messieurs ou dames selon le cas) et dans un seul double mixte.

Après leur inscription obligatoire dans leur catégorie d'âge et de classement en DAMES, les féminines peuvent, si elles le désirent, s'engager dans la série Messieurs correspondant à leur catégorie d'âge et de classement, ceci pour leur permettre de jouer davantage.

3) La série d'un double est déterminée par la série du joueur le mieux classé, sa valeur est la somme des classements des deux joueurs composant la paire.

4) En cas d'absence d'un joueur inscrit dans un double, le Juge-arbitre cherchera un remplaçant adapté, prioritairement parmi les autres joueurs esseulés suite à des absences, puis parmi les autres impairs.

5) Les clubs ou commissions départementales ou régionales remplissent les formulaires d'engagement. Des joueurs issus de comités différents peuvent demander à être associés en double ; le Juge-arbitre appariera ensuite les joueurs isolés qui le demandent.

6) Sous réserve de faisabilité (nombre d'engagés, nombre de tables, temps de jeu disponible), tous les tableaux commencent par des poules (prioritairement de trois joueurs) qualificatives pour un tableau final à élimination directe (les deux premiers de chaque poule sont qualifiés), les éliminés des poules disputant un tableau de consolante. Chaque fois que possible, le Juge-arbitre proposera des tableaux faisant jouer davantage. Chaque fois que nécessaire, poules et/ou consolantes seront supprimées.

TENNIS DE TABLE – SAISON 2013/2014

LES CHAMPIONNATS DE FRANCE FSGT SENIORS NON CLASSES A TOUTES SERIES

Les principes communs s'appliquent à cette épreuve

1) L'épreuve se déroule sur un minimum de 24 tables un week-end de janvier ou février du samedi 09h00 au dimanche à 17h00 (il est prévu de jouer le samedi soir après le dîner) et s'adresse à tous les joueurs juniors, seniors et vétérans, dames et messieurs, de Non-classés à Toutes séries. Les engagés doivent avoir une licence validée avant la date de clôture des engagements. Les cadets ayant atteint les quarts de finale en simples cadets ou juniors lors de l'épreuve fédérale des jeunes de la saison précédente peuvent s'engager en Troisième série (ou Toutes séries si leur classement le leur permet).

2) Les tableaux proposés sont, pour chacune des séries de classement : simples dames, simples messieurs, doubles dames, doubles messieurs, doubles mixtes. Chaque joueur ne peut s'engager que dans un seul double (dames ou messieurs selon le cas) et un seul double mixte. Chaque joueur ou paire s'inscrit dans sa catégorie de classement ou dans une catégorie supérieure au choix. En cas d'inscription dans une série supérieure, cela doit être signalé comme volontaire sur le formulaire d'engagement.

3) Il n'y a aucune passerelle d'une série à l'autre à l'exception des joueurs ayant atteint les quarts de finale des simples troisième série qui sont qualifiés pour les simples Toutes séries. Les joueurs et paires sont placés dans les tableaux en fonction de leur seul classement, sans tenir compte des résultats des années précédentes (pas de têtes de séries).

4) La série d'un double est déterminée par la série du joueur le mieux classé, sa valeur est la somme des classements des deux joueurs composant la paire. Chaque paire peut s'inscrire au choix dans sa série ou dans une série supérieure. En cas d'inscription dans une série supérieure, cela doit être signalé comme volontaire sur le formulaire d'engagement. Une paire ne peut disputer qu'un seul tableau de doubles.

5) Toutes les dispositions communes s'appliquent pleinement à cette épreuve, y compris en ce qui concerne les regroupements de séries creuses, toutefois tous les titres de champions fédéraux en simples devront être attribués dès lors qu'au moins un joueur sera engagé dans la série.

6) En cas d'absence d'un joueur inscrit dans une paire, il peut être remplacé par un joueur adapté. Priorité sera donnée au remplacement par d'autres joueurs pénalisés par l'absence de leur partenaire initial.

7a) Tous les tableaux Messieurs commencent par des poules qualificatives pour un tableau à élimination directe, les éliminés de poule jouant dans un tableau consolante et, dans les tableaux de simples, des consolantes sont prévues à tous les stades jusqu'en quart de finale. Les horaires sont à la discrétion du JA qui pourra, selon les circonstances (temps imparti, nombre d'engagements, nombre de tables etc....) regrouper des tableaux, supprimer les poules initiales en doubles, renoncer aux consolantes, tout en ayant toujours à l'esprit de faire jouer un maximum de parties à chacun des joueurs.

7b) Les dames ne joueront plus dans les séries Messieurs.

Pour les tableaux Dames les poules uniques sont privilégiées avec un maximum de huit joueuses; s'il y a plus de huit joueuses, plusieurs poules, suivies de poules de classement se disputeront. Lors de poule unique il n'y aura pas de finale à jouer.

Dans l'intérêt des joueuses, le Juge-Arbitre organisera les tableaux au mieux.

TENNIS DE TABLE – SAISON 2013/2014

LES CHAMPIONNATS DE FRANCE FSGT PAR EQUIPES SENIORS NON CLASSES A TOUTES SERIES

Les principes communs s'appliquent à cette épreuve

- 1) L'épreuve se déroule sur un minimum de 20 tables le samedi de 13h30 au dimanche à 16h00 et s'adresse à tous les joueurs cadets, juniors, seniors et vétérans, dames et messieurs, de Non-classés à Toutes séries, engagés par équipes. Les équipes comprennent 3 ou 4 pongistes issus du même club, toutefois après avoir constitué toutes les équipes de clubs possibles, on admet la constitution d'équipes de comités rassemblant des pongistes issus de clubs différents.
- 2) Un joueur ne peut s'engager que dans une seule équipe et doit avoir une licence validée avant le 1er février de la saison en cours pour que son inscription soit valable.
- 3) La composition des équipes est libre (Dames, Messieurs). Les équipes évolueront sous le nom du club. Si les équipes sont composées de pongistes issus de différents clubs, elles évolueront sous le nom du comité ou de la commission.
- 4) Chaque rencontre oppose deux équipes de trois joueurs en cinq parties (quatre simples et un double) toutes jouées (voir feuille de rencontre page suivante).
- 5) En fonction du classement du meilleur joueur puis du deuxième et du troisième en cas d'égalité, les équipes sont placées par ordre de valeur dans des divisions (fédéral 1, fédéral 2, fédéral 3 etc...) L'épreuve se jouera par divisions en fonction du nombre d'équipes engagées en poules de 8 équipes maximum avec classement intégral sans finales.
- 6) Une rencontre ne peut se disputer que si tous les joueurs inscrits sur la feuille de rencontre sont présents dans l'aire de jeu.
- 7) Tous les joueurs de l'équipe doivent avoir disputé au moins une rencontre le samedi pour être qualifiés le dimanche.
- 8) Le remplacement d'un joueur absent est accepté jusqu'à la veille de l'épreuve par un pongiste de classement équivalent ou inférieur et le tirage ne sera pas refait.
- 9) En fonction du nombre d'équipes inscrites et du nombre de tables disponibles, le Juge-arbitre a toute latitude pour gérer l'épreuve, son objectif étant de faire jouer un maximum de rencontres et de décerner le nombre optimum de titres.

TENNIS DE TABLE – SAISON 2013/2014

LES CHAMPIONNATS DE FRANCE FSGT JEUNES

EPREUVE « ALAIN LUGARDON »

Les principes communs s'appliquent à cette épreuve

- 1) L'épreuve se déroule sur un minimum de 24 tables le week-end de Pentecôte du samedi 09h00 au dimanche 17h00 et s'adresse à tous les joueurs poussins à juniors, filles et garçons, non-classés à Toutes séries. Tous les joueurs sont autorisés à jouer en surclassement dans la catégorie d'âge immédiatement supérieure en simple, en double ou en équipe sans présentation de certificat de surclassement; les doubles et triples surclassements sont interdits. Les engagés doivent avoir une licence validée avant le 1er février de la saison en cours.
- 2) Les tableaux proposés sont, dans chaque catégorie d'âge : simples filles, simples garçons, double mixte, équipe filles, équipe garçons. Un jeune peut être engagé en simple à la fois dans sa catégorie d'âge et en surclassement. Un jeune ne peut être engagé que dans une seule équipe et dans un seul double mixte. Un jeune ne peut être engagé en double ou équipe que s'il est inscrit en simple. Les équipes sont constituées de deux joueurs et une rencontre se compose de cinq parties toutes jouées soit quatre simples et un double. Le juge-arbitre remplit la feuille de rencontre de telle sorte que le joueur le mieux classé de chaque équipe se trouve placé en position A et Y. L'ordre des parties est : AX – BY – DOUBLE – AY – BX. En cas de nécessité (manque de tables, trop d'engagés, problèmes d'horaires, etc....) les deux premières parties sont supprimées : seront alors disputés le double suivi des simples AY et BX.
- 3) La valeur d'une paire de mixte ou d'une équipe est calculée en additionnant les classements des deux joueurs.
- 4) En cas d'absence d'un joueur inscrit dans un double ou une équipe, le Juge-arbitre cherchera un remplaçant adapté, prioritairement parmi les autres joueurs esseulés suite à des absences, puis parmi les autres impairs.
- 5) Les clubs ou commissions départementales ou régionales remplissent les formulaires d'engagement. Les paires et équipes sont constituées prioritairement de joueurs issus d'un même club puis des isolés d'un même comité issus de clubs différents ; le Juge-arbitre appariera ensuite au mieux le maximum d'isolés qui le demandent sur le formulaire. Si nécessaire, le tirage au sort des tableaux de doubles et équipes peut être fait par assiette de club dans le plus grand intérêt des joueurs et de l'épreuve.
- 6) Pendant les séries par équipes les jeunes qui ont fini leurs parties doivent rester à proximité de l'aire de jeu pour la suite de la rencontre.
- 7) Sous réserve de faisabilité (nombre d'engagés, nombre de tables, temps de jeu disponible), tous les tableaux commencent par des poules (prioritairement de trois joueurs) qualificatives pour un tableau final à élimination directe (les deux premiers de chaque poule sont qualifiés). Chaque fois que possible, le Juge-arbitre proposera des tableaux faisant jouer davantage. Chaque fois que nécessaire, poules et/ou consolantes seront supprimées.

TENNIS DE TABLE – SAISON 2013/2014



Critères de sélections et de participation aux Championnats et aux Jeux Sportifs Mondiaux de la CSIT

le 4 mai 2011

Critères transversaux et généraux à toutes les disciplines

Pour les sportifs FSGT :

- Avoir deux (2) années d'adhésion (licence omnisport) consécutives à la FSGT + celle de la saison en cours ;
- Participer aux épreuves fédérales des deux (2) dernières années + celles de la saison en cours ;
- Participer aux stages de la discipline concernée lors des deux (2) dernières années (la saison en cours n'est pas prise en compte) ;
- Avoir un niveau sportif entrant en adéquation avec les exigences qu'impose une compétition internationale ;
- Connaître les règlements sportifs spécifiques des compétitions CSIT ;
- Être impliqué dans la vie de son club et/ou de son comité d'appartenance (le visa de ces deux entités étant indispensable pour confirmer la sélection) ;
- Connaître la FSGT, ses actions, ses valeurs, son histoire, et être en mesure de la promouvoir à l'étranger ;

NB : Des dérogations pourront être faite selon des cas précis (blessures, congés maternités ou parentaux déménagement, expatriation professionnelle, fermeture de club, etc.) et en appui sur la bonne foi des demandeurs. Le comité départemental et le club seront sollicités pour avis.

Pour l'encadrement de la délégation sportive FSGT :

- Avoir cinq (5) ans d'adhésions consécutives (licence omnisport) à la FSGT (la saison en cours n'est pas prise en compte) ;
- Avoir assumé une responsabilité pendant des épreuves fédérales de la discipline concernée lors des deux (2) dernières années (la saison en cours n'est pas prise en compte) ;
- Avoir assumé une responsabilité pendant les stages de la discipline concernée lors des deux (2) dernières années (la saison en cours n'est pas prise en compte) ;
- Connaître les règlements sportifs spécifiques des compétitions CSIT ;
- Être impliqué dans la vie de son club et/ou de son comité d'appartenance (le visa de ces deux entités étant indispensable pour confirmer la sélection) ;
- Connaître la FSGT, ses actions, ses valeurs, son histoire, et être en mesure de la promouvoir à l'étranger ;
- La maîtrise d'une langue étrangère est un atout ;

NB : Des dérogations pourront être faite selon des cas précis (blessures, congés maternités ou parentaux déménagement, expatriation professionnelle, fermeture de club, etc.) et en appui sur la bonne foi des demandeurs. Le comité départemental et le club seront sollicités pour avis.

Règlement général et transversal sur la fréquence des sélections et de participation aux Championnats et Jeux Sportifs Mondiaux de la CSIT

Pour les sportifs de la FSGT :

Un maximum de 3 participations successives aux championnats CSIT est autorisé, de manière à :

- Favoriser la rotation des adhérents FSGT sélectionnés à participer ;
- Permettre au plus grand nombre de personnes de vivre une expérience sportive et sociale internationale grâce à la FSGT ;
- Former davantage de cadres FSGT et favoriser leur implication dans la vie associative de la FSGT ;

Pour les encadrants :

L'encadrement de la délégation étant une des conditions de réussite du séjour à l'étranger, il impose une grande rigueur,

Ainsi, il est primordial d'assurer un tuilage et ainsi instaurer un fonctionnement en binôme, pour faciliter la rotation des encadrants et ainsi réunir toutes les conditions d'une implication qui doit être optimale.

La FSGT recommande fortement la mise en place de rotations dans la participation des encadrants FSGT, en prenant bien évidemment en compte la nécessaire compétence et disponibilité de ces encadrants.



Dans le but de tendre toujours plus vers une équité entre les participants aux Championnats de la CSIT, le collectif de pilotage du Domaine International a travaillé sur la mise au point de critères communs de sélection et de participation, transversaux et généraux à toutes les disciplines, que vous trouverez ci-joint.

Ce document est destiné à être travaillé, commenté et argumenté par l'ensemble des CFA. De plus, il est important que chaque CFA travaille collectivement sur les critères spécifiques de leur activité, et ainsi par la suite les communiquer à toutes les structures de la FSGT.

Par ailleurs, dans l'optique de préparer au mieux la participation de la FSGT aux prochains Jeux Sportifs Mondiaux, il est primordial d'identifier et dès maintenant d'informer le réseau FSGT sur les épreuves fédérales qui seront qualificatives pour ces Jeux.

Ainsi, nous invitons l'ensemble des responsables de CFA à inscrire ces points à l'ordre du jour de leurs prochaines réunions fédérales. Le Domaine International entrera en contact avec l'ensemble des CFA concernées dans les prochaines semaines, et reste à votre disposition pour tout complément d'information relative à ce sujet.

Dans l'attente de vous rencontrer, je vous prie d'agréer mes salutations sportives les meilleures.
Bien amicalement,

Pour le Collectif de Pilotage du Domaine International
Olivier COMONT

TENNIS DE TABLE – SAISON 2013/2014

SELECTION POUR LES CHAMPIONNATS DE LA CSIT ET AUTRES EPREUVES INTERNATIONALES

La sélection en équipe de France FSGT n'est pas un dû, c'est une récompense pour un engagement profond dans notre fédération, et la reconnaissance d'un attachement aux valeurs profondes de notre pratique.

- 1) La CFA peut décider de faire participer une délégation plus ou moins importante aux diverses épreuves internationales amicales ou officielles qui lui sont proposées.
- 2) Les conditions financières sont différentes selon la nature de l'épreuve. Seules les épreuves de la CSIT sont supposées bénéficier d'une aide de la fédération.
- 3) Pour être sélectionné dans l'Equipe de France FSGT de tennis de table engagée dans les championnats de la CSIT il faut :
 - **Pour les jeunes** : avoir suivi le cursus de présélection comprenant la participation à deux épreuves fédérales « Alain Lugardon » et deux stages d'automne dans les deux saisons précédant l'épreuve,
 - **Pour les seniors** : avoir participé aux deux dernières épreuves fédérales dans les tableaux des individuels.
 - Avoir été retenu par le sélectionneur au vu des résultats acquis lors de ces épreuves fédérales et, pour les jeunes, lors des compétitions de sélection insérées dans les stages.
 - Etre retenu par la CFA au vue des critères prenant en compte la tenue et le comportement lors des épreuves et stages, ainsi que l'implication personnelle au sein de la FSGT.
- 4) Dans des cas très particuliers, exceptionnellement, la CFA peut considérer une période de temps plus longue que les deux dernières saisons et/ou d'autres épreuves fédérales pour sélectionner les joueurs les plus méritants.
- 5) Pour les épreuves amicales, les critères de sélection sont plus souples, adaptés à l'épreuve considérée, dans tous les cas, l'équipe constituée doit recevoir l'aval de la CFA.
- 6) Un joueur ne peut participer à plus de trois championnats de la CSIT dans les équipes seniors de tennis de table de la FSGT organisés après le 01/01/2010.

TENNIS DE TABLE – SAISON 2013/2014

ORGANISER UNE EPREUVE – PRINCIPES FINANCIERS

Réussir une épreuve fédérale, c'est faire en sorte que chacune des parties prenantes (la CFA, les juges-arbitres, les organisateurs et les délégations) servent au mieux notre sport dans tous les domaines.

A LA FSGT, LA RÉUSSITE DES MANIFESTATIONS SPORTIVES EST L'AFFAIRE DE TOUS

L'ensemble des textes constituant cette plaquette (règlements sportifs, fiches diverses) est articulé avec la Charte Fédérale FSGT (document validé par les assemblées générales des comités et des CFA en mars 2009) et donnant les principes régissant les manifestations FSGT.
La Charte figure aux pages 34 à 38 de la présente brochure.

Partie prenante	Dépenses obligatoires liées à un championnat de France FSGT	Recettes liées à un championnat de France FSGT
CFA	Récompenses fédérales Indemnisation des frais des Juges-arbitres (transport, hébergement, repas, fournitures et autres nécessaires à la préparation de l'épreuve)	Montant des engagements
Organisateur de l'épreuve	Balles Matériels et denrées nécessaires (dont frais de transport s'il y a lieu) Dossards	Bénéfice légitime et raisonnable Buvette
Délégation participant à l'épreuve	Engagements Restauration et hébergement Transport	Participation des joueurs

TENNIS DE TABLE – SAISON 2013/2014

PREPARER UNE EPREUVE – L'ORGANISATION MATERIELLE

Le rôle des organisateurs est de rassembler les conditions matérielles favorisant la tenue des épreuves fédérales en permettant le respect des règles du jeu et de l'esprit sportif et en assurant aux délégations un séjour de bonne qualité compatible avec les épreuves. Ils s'assureront que les horaires des manifestations non sportives rattachées à l'épreuve n'empiéteront pas sur ceux de la compétition.

Tout club, comité ou instance fédérale peut présenter à la CFA, si possible au plus tard neuf mois avant la date prévue pour une épreuve encore non attribuée, un dossier de candidature respectant les critères matériels et logistiques minima ci-après décrits :

- Adresse d'une installation sportive comportant des gradins, compatible avec la pratique du tennis de table en compétition et où peuvent être aménagées des aires de jeu de 5 X 10 mètres minimum au nombre minimum de 20 tables pour les vétérans, 20 tables pour les équipes, 24 tables pour les individuels seniors non-classés à Toutes séries, 24 tables pour les jeunes. Seule la CFA en accord avec les juges-arbitres concernés, peut accorder une dérogation sur ce point.
- Adresse d'un lieu de restauration commun où il pourra nourrir l'ensemble des délégations dans des délais cohérents avec les horaires des épreuves.
- Adresse du ou des lieux d'hébergements permettant de fournir à proximité du gymnase un nombre de lits suffisants.

L'organisateur réunit les conditions matérielles de l'épreuve et adresse à la CFA une plaquette de présentation destinée à être diffusée aux délégations comportant :

- Toutes les adresses et contacts utiles,
- Les plans divers d'accès aux installations sportives, au lieu de restauration, aux lieux d'hébergements.
- La couleur des balles utilisées,
- Le formulaire de réservation des repas (un prix raisonnable et modique est recommandé),
- Les documents relatifs à l'hébergement qui peuvent être un formulaire de réservation, une liste d'hôtels ou un panachage des deux options,
- Les dispositions prises pour l'accueil et le transport des délégations,
- Ces documents devront être aussi clairs et complets que possible.

L'organisateur doit se soucier des points suivants (et éventuellement répondre à toute demande du JA les concernant) :

a- Aménagement des installations sportives (la réalisation d'un plan côté est souhaitable) avec emplacement de:

- Aires de jeu et séparations, numérotation des tables homologuées avec ligne centrale,
- Table de juge-arbitrage comportant un espace et un nombre de postes de travail correspondant au nombre de juges-arbitres de l'épreuve,
- Gradins ou espaces réservés au public,
- Installations annexes,
- Plan de circulation prévu s'il y a lieu,
- Panneaux d'affichage.

TENNIS DE TABLE – SAISON 2013/2014

SUITE PREPARER UNE EPREUVE – L'ORGANISATION MATERIELLE

b- Dispositions envisagées pour la fourniture de :

- Sonorisation de l'ensemble des installations sportives à partir de la table d'arbitrage,
- Tables de marque, marqueurs, corbeilles, chaises d'arbitres, podium,
- Tablettes numérotées pour l'attribution des tables aux joueurs,
- Dossards,
- Responsables de salles, et, pour les jeunes, responsables de travées ; une équipe de personnes disponibles pour la modification en cours d'épreuve de la configuration de la salle ; un assesseur pour la mise à jour de l'affichage des résultats,
- Fenêtres horaires prévues pour les repas,
- Moyens de secours en cas d'accident (en l'absence de secouristes présents sur place, l'organisateur doit prévoir une trousse de secours et afficher lisiblement les numéros de téléphone des services de secours et d'urgence). « L'organisateur est tenu de respecter la réglementation en matière de sécurité et de secours. »
- Buvette permettant aux joueurs et accompagnateurs de se désaltérer et se restaurer entre les repas : lieu de convivialité indispensable, c'est aussi une source de financement non négligeable, mais il est recommandé d'y pratiquer des tarifs raisonnables ; ne pas oublier de se mettre en règle vis à vis de la législation sur les débits de boissons temporaires.

Une concertation entre juges-arbitres et organisateurs permettra ensuite d'éclaircir les points techniques nécessitant des affinements et de définir exactement les horaires dévolus à la compétition.

Au delà de ce minimum vital, l'organisateur peut proposer des à-côtés divers et variés selon les possibilités et le public reçu :

- Récompenses supplémentaires (si leur affectation dépend des données d'engagement ou de résultats, l'organisateur prendra attache avec le juge-arbitre avant l'épreuve pour la mise à disposition de ces informations qu'il exploitera avec son équipe d'organisation),
- Souvenirs de l'épreuve,
- Documentation sur les ressources touristiques locales,
- Soirée conviviale animée,
- Animation touristique ou sportive complémentaire au jeu officiel,
- Etc....

TENNIS DE TABLE – SAISON 2013/2014

PREPARER UNE EPREUVE – LE ROLE DE LA CFA

Réussir une épreuve fédérale, c'est faire en sorte que chacune des parties prenantes (la CFA, les juges-arbitres, les organisateurs et les délégations) servent au mieux notre sport dans tous les domaines de notre pratiquant tant du point de vue sportif que matériel, moral, logistique, convivial ou autres.

Le rôle de la CFA est de faire vivre les épreuves fédérales dans le respect de l'esprit sportif et des valeurs de la FSGT, dans le respect des joueurs et de leurs intérêts et dans le respect des juges-arbitres, des organisateurs et de leur travail.

La CFA désigne, si possible, au plus tard six mois avant la date retenue pour l'épreuve, d'une part les organisateurs et d'autre part les juges-arbitres. Les délégations s'engagent à respecter ce choix.

La CFA étudie les documents proposés et demande si besoin des modifications. Les documents définitifs et validés par ses soins doivent être prêts douze semaines avant la compétition et diffusés aux délégations au moins huit semaines avant la date prévue pour la compétition. Les documents comprennent en sus des éléments pratiques évoqués ci-dessus :

- Une date limite de réception des engagements et des réservations
- Une date limite d'annulation avec remboursement des réservations

Ces dates se situent entre trois et cinq semaines avant l'épreuve.

La validation de la CFA, ou de ses coordinateurs en l'absence de session dans ce laps de temps, permet d'assurer aux délégations que leurs intérêts sont pris en compte par l'organisateur et le juge-arbitre, et à ces derniers que les demandes particulières des délégations ne les mettront pas en difficulté.

La CFA s'engage à faire envoyer aux organisateurs, au plus tard deux semaines avant l'épreuve, les récompenses fédérales nécessaires. Elles sont remises par ses membres.

Les éventuels frais de participation des organisateurs et des juges-arbitres aux sessions de la CFA ainsi que les frais de secrétariat, de déplacement et d'hébergement des juges-arbitres sur l'épreuve leur seront remboursés a posteriori par la CFA sur présentation des justificatifs et dans le strict cadre des règles fédérales. On retiendra que les transports en commun sont à privilégier chaque fois que possible, que la notion de « prix du billet de 2ème classe SNCF » est une notion désuète, que les dépenses de la CFA doivent être engagées au plus juste. En ce qui concerne les frais de transport et d'hébergement, et tout particulièrement en ce qui concerne les juges-arbitres se déplaçant pour les épreuves fédérales, il est demandé à chacun (sous réserve de conditions particulières liées aux horaires, à la tâche à effectuer, à son état de santé, à ses obligations professionnelles ...) de toujours rechercher la solution la moins coûteuse répondant aux contraintes; en cas de déplacement groupé avec des joueurs, l'indemnisation se fera au prorata du prix de revient.

Les membres de la CFA et les juges-arbitres fédéraux présents dans la salle ont toute autorité pour faire respecter l'esprit du règlement et intervenir en cas de problème sous couvert du juge-arbitre principal de l'épreuve (ces derniers seront porteurs d'un badge de reconnaissance).

La CFA reçoit et étudie les réclamations, et statue à leur sujet (voir article 10 des principes communs aux épreuves fédérales).

TENNIS DE TABLE – SAISON 2013/2014

PREPARER UNE EPREUVE – LA DELEGATION

Réussir une épreuve fédérale, c'est faire en sorte que chacune des parties prenantes (la CFA, les juges-arbitres, les organisateurs et les délégations) servent au mieux notre sport dans tous les domaines de notre pratique tant du point de vue sportif que matériel, moral, logistique, convivial ou autres.

Le rôle des délégations est de participer aux épreuves dans le respect de l'esprit sportif, des valeurs de la FSGT, des règles du jeu, du travail des organisateurs et des juges-arbitres. Les joueurs et responsables de délégations sont supposés connaître les règles du tennis de table et le règlement des épreuves fédérales FSGT.

Les délégations prennent connaissance dans le détail de tous les documents qu'elles reçoivent et renvoient les formulaires complètement et lisiblement remplis, accompagnés de tous les documents demandés et dans les délais impartis, avec courrier explicatif si besoin est. Ce faisant, elles adhèrent à une organisation collective dont elles acceptent les termes tels quels car validés par la CFA et s'engagent donc à les respecter.

Leurs demandes particulières formulées très tôt et raisonnables peuvent être prises en compte par l'organisateur s'il peut y répondre. Il n'y a pas d'obligation d'y souscrire si elles sortent du cadre prévu. Il en va de même vis-à-vis des juges-arbitres.

Préparer un Championnat de France FSGT, c'est :

- *préparer son déplacement,*
- *prévoir son hébergement,*
- *prévoir ses repas,*
- *envoyer ses réservations dans les délais prescrits avec le paiement joint,*
- *envoyer ses engagements dans les délais voulus avec le paiement joint, en toute conformité avec le règlement de l'épreuve considérée, sans erreur sur les classements ou catégories d'âge,*
- *veiller à ce que chaque joueur dispose de sa licence avant la date limite de licenciation du championnat considéré,*
- *prendre contact avec l'organisateur et/ou le juge-arbitre si besoin,*
- *diffuser à sa délégation, les informations reçues du juge-arbitre.*

TENNIS DE TABLE – SAISON 2013/2014

PREPARER UNE EPREUVE – LES JUGES-ARBITRES

Dans un souci de réduction de la consommation de papier et des frais d'affranchissement, les documents réalisés par informatique seront transmis par courrier électronique à leurs destinataires et au référent communication de la CFA qui les rendra disponibles sur le site fédéral. C'est pourquoi il est très important que chacun communique une adresse mail valide et fréquemment consultée. Dans le texte ci-après, le verbe « envoyer » sous-entend « par mail ». Cependant, dans des cas exceptionnels, un envoi par courrier postal peut être envisagé à la demande du destinataire.

Le rôle des juges-arbitres est de gérer les épreuves fédérales dans le strict respect des règles du jeu, du règlement des épreuves, de l'esprit sportif, dans le respect des joueurs et de leurs intérêts.

Le juge-arbitre, avec l'aide de son équipe de préparation dépouille les formulaires d'engagement, établit les horaires de l'épreuve, la forme et le déroulement des tableaux, les regroupements de séries si nécessaire, il apparie aussi les joueurs isolés dans des paires ou équipes.

Dès que cette première phase du travail est effectuée, le juge-arbitre envoie :

a) au siège de la FSGT, domaine 1

- La liste des joueurs, leur association d'appartenance et les numéros d'affiliation portés sur le formulaire d'engagement.
- Le relevé des engagements et les chèques correspondant aux engagements.

b) aux délégations

- Le procès verbal du travail préparatoire.
- Un horaire détaillé et définitif de l'épreuve avec les horaires des repas établis après consultation de l'organisation.

c) à l'organisateur

- La liste des joueurs et leurs numéros de dossards.
- Le procès-verbal du travail préparatoire.
- Un horaire détaillé et définitif de l'épreuve comportant les horaires des repas.

Ensuite, il procède au tirage des poules et tableaux et peut donc envoyer, au plus tard une semaine avant l'épreuve à l'organisateur et à la CFA :

- o Une copie des tableaux en vue de leur affichage.
- o Tout autre document dont il jugera l'affichage utile.

Au cours de l'épreuve, aidé de ses adjoints sur place, le Juge-arbitre gère l'avancement des tableaux dans le respect des horaires prévisionnels, enregistre les forfaits et en tire toutes les conséquences (y compris le remplacement des absents), élabore le palmarès et en donne lecture lors de la remise des récompenses. Garant des règles du jeu, il peut aussi, quand il y est contraint par un comportement inadapté, prendre des sanctions.

Le plus souvent, le reçu des engagements versés sera remis aux responsables des délégations ou des associations par le juge-arbitre au cours de l'épreuve.

Après l'épreuve, il adresse à la CFA copie des résultats, tableaux et palmarès, ainsi qu'un bilan moral et sportif de l'épreuve; un bilan financier est adressé au référent « finances » de la CFA.

TENNIS DE TABLE – SAISON 2013/2014

FICHE PRATIQUE – ANNUAIRE DES JUGES-ARBITRES FSGT

JUGES-ARBITRES FEDERAUX EN EXERCICE (par ordre alphabétique)

Nom	Prénom	Adresse	☎Fixe	☎Portable	Courriel	Club
LECOMTE	Pascale	135b chemin du Grimoux 30140 BOISSET ET GAUJAC	04 66 18 87 86	06 08 58 80 99	pascale.lecomte @cegetel.net	Boisset et Gaujac (30)
LEROY	Jean-Marie	Les Bruyères Mandet 03400 ST ENNEMOND	04 70 42 15 74	06 10 01 55 06	avenirsportifdorly @free.fr	AS Orly (94)
LITT	Christian	2 rue Messenger 29200 BREST	02 98 47 16 57	06 62 16 35 73	littchristian @hotmail.fr	Lambezellec (29)
NADOBNY	Ghislain	135b chemin du Grimoux 30140 BOISSET ET GAUJAC	04 66 18 87 86	06 66 18 87 86	ghislain.nadobny @cegetel.net	Boisset et Gaujac (30)
VOLTZENLOGEL	Jean-Pierre	6 rue de Ronchamp 67370 DINGSHEIM	03 88 67 33 84	06 82 83 10 12	voltzenlogel @evc.net	SOGS Avenir Strasbourg (67)
VOLTZENLOGEL	Mireille	6 rue de Ronchamp 67370 DINGSHEIM	03 88 67 33 84	06 18 54 10 54	mireillecdtt67 @evc.net	SOGS Avenir Strasbourg (67)
WENDLING	Edith	192 route des Romains 67200 STRASBOURG	03 88 30 35 25	06 75 30 92 23	me.wending @free.fr	SOGS Avenir Strasbourg (67)
WENDLING	Maurice	192 route des Romains 67200 STRASBOURG	03 88 30 35 25	06 81 91 31 63	me.wending @free.fr	SOGS Avenir Strasbourg (67)

JUGES-ARBITRES FEDERAUX EN RESERVE (par ordre alphabétique)

Nom	Prénom	Adresse	☎Fixe	☎Portable	Courriel	Club
BACHMANN	Renée	15 rue des frères 67540 OSTWALD	03 88 30 60 31	06 09 28 90 67	renee.bachmann @sfr.fr	USO Liberté Strasbourg (67)
ELLES	Gilbert	36 rue du Molkenbronn 67380 LINGOLSHEIM	03 88 78 77 75	06 38 38 33 21	gilbert.elles @evc.net	USO Liberté Strasbourg (67)
GIODA	Sylvie	604 Chemin de Mauran à Lançon 13130 BERRE	04 42 74 00 56	06 09 10 00 60	lagiodacie @cegetel.net	ASC Lanbernac (13)

TENNIS DE TABLE – SAISON 2013/2014

FICHE PRATIQUE – LES BASES DU JUGE-ARBITRAGE

1) Eléments de base du tirage par assiette

Il s'agit de répartir les joueurs dans des poules ou dans un tableau afin que joueurs ou paires ou équipes d'une même assiette soient placés de telle sorte qu'ils se rencontrent le plus tard possible au cours de l'épreuve, dans l'hypothèse où ils sortent premiers de poule.

Une assiette est un groupement : sélection départementale ou régionale inscrite en tant que telle, joueurs issus d'un même comité, assiette(s) inter-comité pour les paires ou équipes composées de joueurs issus de comités différents. Mais la répartition tient compte aussi de la valeur des joueurs, ou paires, ou équipes: les meilleurs joueurs sont placés d'abord, et peu à peu on place les joueurs de moins en moins forts.

La procédure complète est consultable sur le site fsgt.org

2) Placement des joueurs dans une poule

Une fois que le tirage a déterminé qui jouait dans quelle poule, on ordonne les joueurs ou paires ou équipes ainsi : d'abord ceux qui sont issus d'une même assiette se rencontrent le plus tôt possible, puis par ordre décroissant de valeur.

3) Ordre des parties dans une poule

Pour une poule de 3 (joueurs ou équipes) : BC – AC – AB

Pour une poule de 4 (joueurs ou équipes) : AD – BC – AC – BD – AB – CD

4) Placement des joueurs dans un tableau

Quand il n'y a pas de poule préliminaire, le numéro donné par le tirage par assiette indique directement la position dans le tableau :

- pour 8 joueurs ou paires ou équipes, on trouve successivement : 1 – 8 / 5 – 4 / 3 – 6 / 7 – 2
- pour 16 joueurs : 1 – 16 / 9 – 8 / 5 – 12 / 13 – 4 / 3 – 14 / 11 – 6 / 7 – 10 / 15 – 2

Quand il y a des poules préliminaires, le placement dans le tableau dépend du n° de poule et du rang de sortie de la poule, il est différent selon s'il y a un nombre pair ou impair de poules

N° poule	1	2	3	4	5	6	7	N° poule	1	2	3	4	5	6	7	8
Place du 1 ^{er}	1	2	3	4	5	6	7	Place du 1 ^{er}	1	2	3	4	5	6	7	8
Place du 2 ^e	14	13	12	11	10	9	8	Place du 2 ^e	15	16	13	14	11	12	9	10

1) classement des joueurs dans un tableau

« Dans un tableau par élimination directe, le classement s'effectue comme suit : le cinquième a été battu en quart de finale par le vainqueur, le sixième par le finaliste, le septième par le troisième, le huitième par le quatrième. De même le neuvième est celui qui a rencontré le vainqueur en huitième de finale, et ainsi de suite ».

Exemple pour les quarts de finales (places 1 à 8) : 1^{er} avec le 5 – 2^e avec le 6 – 3^e avec le 7 – 4^e avec le 8.

Exemple pour les 1/8 de finales (places 1 à 16) : 1^{er} avec le 9 – 2^e avec le 10 – 3^e avec le 11 – 4^e avec le 12 – 5^e avec le 13 – 6^e avec le 14 – 7^e avec le 15 et 8^e « avec le 16 et ainsi de suite jusqu'au dernier joueur. »

TENNIS DE TABLE – SAISON 2013/2014

FICHE PRATIQUE – LES CATEGORIES D'AGE

Poussin(e)s	né(e)s après le 30 juin 2004
Benjamin(e)s	né(e)s entre le 1 ^{er} juillet 2002 et le 30 juin 2004
Minimes	né(e)s entre le 1 ^{er} juillet 2000 et le 30 juin 2002
Cadet(te)s	né(e)s entre le 1 ^{er} juillet 1998 et le 30 juin 2000
Juniors	né(e)s entre le 1 ^{er} juillet 1996 et le 30 juin 1998
Seniors	né(e)s entre le 1 ^{er} juillet 1973 et le 30 juin 1996
Vétérans I	né(e)s entre le 1 ^{er} juillet 1963 et le 30 juin 1973
Vétérans II	né(e)s entre le 1 ^{er} juillet 1953 et le 30 juin 1963
Vétérans III	né(e)s avant le 1 ^{er} juillet 1953



TENNIS DE TABLE – SAISON 2013/2014

FICHE PRATIQUE - LE REGLEMENT INTERIEUR DE LA CFA

Le présent texte a été rédigé consécutivement à l'Assemblée Nationale de l'Activité tennis de table FSGT de mai 2011 à Ivry et validé par la session de la CFA tenue le 4 juin 2011 à Pantin

I – Principes de base

La CFA TT est le lieu institutionnel d'impulsion, de gestion, de décision et d'actualisation des pratiques et actions relevant du tennis de table à la FSGT. Sa composition, son fonctionnement et ses missions sont fixées par l'ANA qui doit être organisée autant que faire se peut tous les quatre ans.

Les fonctions de membre de la CFA sont bénévoles et sont assumées dans un esprit de coopération et de complémentarité entre des membres mettant leur engagement volontaire au service des pongistes FSGT et des clubs, commissions et/ou comités qui les rassemblent. Les membres de la CFA peuvent être indemnisés des frais occasionnés par leurs missions dans le strict respect des règles fédérales en vigueur.

II – Organisation de la CFA

La CFA est composée d'un noyau central de bénévoles ayant vocation à participer à toutes les sessions et qui se répartissent les travaux à assumer selon l'organigramme de base indiqué ci-après. Tous les membres ont toute compétence pour s'exprimer sur tous les sujets mais préparent et suivent plus particulièrement les tâches spécifiques relatives aux missions qui leur sont dévolues. Le noyau est secondé par des bénévoles « associés » qui collaborent à distance et siègent exceptionnellement quand leurs compétences spécifiques sont nécessaires. Par ailleurs, tous les Juges-arbitres ayant reçu une formation fédérale et en exercice (que ce soit au plan local ou fédéral) peuvent être associés aux travaux de la CFA chaque fois que de besoin.

- ELLES Gilbert : coordination, lien avec D1 (Activités) et D3 (International)
- BILHANT Luc : coordination, système classement
- ANDRE Jacques : développement, contacts en régions
- BIRGEL Marc : développement haut niveau
- ELLES Sandrine : stage jeunes et brevet fédéral, féminines
- GIODA Bernard : formation cadres, lien D4 (formation), brevet fédéral
- LEROY Jean-Marie : finances, gestion des litiges
- RAVIER Jean-Pierre : finances, commission finances D1
- VOLTZENLOGEL Jean-Pierre : communication, lien avec DNC
- VOLTZENLOGEL Mireille : secrétariat des sessions
- WENDLING Maurice : formation des arbitres et des juges-arbitres

Cet organigramme peut évoluer au cours de la mandature (espace séparant deux ANA) sur décision de la CFA pour répondre aux besoins de l'activité. La CFA bénéficie des moyens humains du siège fédéral à travers le concours d'un permanent dont le profil de poste contient cet élément.

III – Rôle et fonction de la CFA

a) Mettre en oeuvre la feuille de route déterminée lors des ANA :

1 – Réorganisation structurelle de la CFA

- Composition et organigramme des missions
- Règlement intérieur, fonctionnement, structures associés
- Calendrier, lieux et objectifs des sessions

2 – Création d'un système de classement FSGT

3 – Communication et développement

- Création de liens et échanges d'informations multidirectionnels entre les différents acteurs de l'activité (Domaine 1 / CFA / CD / CDA / clubs (dont organisateurs) / base
- Poursuite des missions de développement par prises de contacts et mise en place de dispositifs d'ouverture et de promotion, voire d'un projet innovant

4 – Evolution des épreuves fédérales

- Adaptation aux préoccupations et attentes des joueurs et des clubs
- Rectification des « failles »

5 – Formations

- Renforcement des liens et coopération avec D4 par rapport au Brevet fédéral et toute autre formation
- Etude et réponse à la demande de formations de joueurs
- Pérenniser les solutions à l'encadrement du stage jeunes
- Organiser un stage de formation de JA
- Gérer les aspects matériels liés à l'activité
 - a. Budgétiser les actions et assurer un suivi financier rigoureux
 - b. Organisation logistique des stages, sessions, etc.
- b) Contribuer à la vie fédérale et en être un élément actif
- c) Prendre collectivement des décisions et les communiquer à tous en vue de leur application

IV – Les sessions de la CFA

Jusqu'en mai 2011, le budget de la CFA a permis de réunir une douzaine de personnes pour un total de six journées de travail (week-end des JA compris). Dans le même cadre budgétaire, compte tenu des principes fixés dans le présent texte, et compte tenu des échanges tenus durant l'ANA, chaque session de la CFA peut être :

- Une session de la CFA à Pantin :

- o Gestion des affaires courantes
- o Suivis divers

- Une session décentralisée en province :

- o Affaires courantes
- o Rencontre avec les acteurs locaux du TT FSGT, développement
- o Ecoute du terrain et réponses adaptées

- Une session élargie en quelque lieu que ce soit :

- o affaires courantes
- o thème particulier de travail en fonction des besoins et/ou des participants

- Une session plus spécifiquement dévolue à l'actualisation de la plaquette annuelle et à l'évolution des règlements des épreuves fédérales :

- o Présence renforcée des JA
- o Présence de joueurs faisant remonter les attentes de la base
- o A programmer quand elle est absolument nécessaire entre la dernière épreuve fédérale de la saison et le 15 août.

A tout moment, tout acteur du TT FSGT peut demander à :

- Participer à une session pour y apporter ses compétences ou y porter ses questionnements
- Recevoir les membres de la CFA pour une session décentralisée et/ou élargie
- Rencontrer de manière informelle des membres de la CFA pour des échanges visant au développement de l'activité.

A tout moment, la CFA peut inviter à ses sessions des acteurs du TT FSGT ou de la vie fédérale pour répondre à ses préoccupations.

La CFA détermine au fil de la mandature en fonction des besoins, des demandes, et sous réserve de faisabilité technique, logistique, humaine ou financière la date, le lieu, les horaires, l'ordre du jour et la liste des participants de chacune de ses sessions; elle s'efforce de répondre autant que faire se peut à toutes les sollicitations.

L'ordre du jour d'une session est composé de tout ou partie des points ci-après (liste non exhaustive pouvant être complétée par des éléments plus ponctuels ou nouveaux selon besoins émergents) : Suivi des licences, affaires courantes, courriers, etc. - Calendrier des épreuves fédérales - Implantation des épreuves fédérales - Bilan des épreuves fédérales - Stage jeunes en vue CSIT - Actions de développement - Délégation aux épreuves internationales dont celles de la CSIT, Jeux mondiaux, etc. - Suivi financier et gestion budgétaire - Résolution des litiges - Actions de formations diverses - Vie fédérale, liens avec les domaines, la DNC, suivi du devenir du Brevet fédéral - Bulletin fédéral et communication - Tarifs des engagements et abonnements - Classement des joueurs - Formule et règlement des épreuves fédérales – etc.

V – Fonctionnement de la CFA

Il est souhaitable que le travail fait en session soit le fruit d'une réflexion préalable de chacun de ses membres. Ainsi, l'usage des techniques modernes d'information et de communication doit permettre la mise à disposition anticipée des tous les documents nécessaires et un premier déblayage des dossiers par chacun des destinataires. En session, un débat posé pourra avoir lieu et déboucher sur des décisions collectives pertinentes.

VI – L'ANA

Les conditions et modalités de participation selon les règles établies à la date de mise à jour de ce document sont : La CFA tennis de table prend en charge les déplacements des personnes (transport, hébergement, repas) selon la répartition suivante :

- Les membres actifs et reconnus de la CFA tennis de table FSGT
- Les juges-arbitres FSGT actifs et reconnus par la CFA tennis de table FSGT
- Deux représentants (un de la Commission départementale et un d'un club) par comités structurés
- 13, 29, 30, 61, 67, 75 et 94
- Un représentant (de la Commission départementale ou d'un club) pour les comités suivants : 22, 31, 33, 54, 59, 62, 65, 68, 69, 78, 91, 92, 93 et 95
- La CFA peut financer des participations supplémentaires sur son budget propre

Les remboursements des déplacements se feront sur la base suivante : pour le train : billet Aller / Retour, seconde classe, acheté au moins un mois avant le départ pour pouvoir bénéficier de prix avantageux ; pour l'avion : billet Aller / Retour, classe économique, acheté au moins un mois avant le départ pour pouvoir bénéficier de prix avantageux.

VII – Composition de la CFA

La CFA se compose des membres volontaires validés par l'ANA. A tout moment au cours de la mandature, un membre volontaire dont les compétences peuvent être utiles aux travaux peut être coopté sous réserve des aspects budgétaires induits.

A tout moment au cours de la mandature, un membre peut quitter la CFA sur sa demande ou sur décision de la CFA s'il ne réaffirme pas son désir d'en rester membre après avoir été contacté (deux relances maximum) suite à un silence de plus de six mois. Selon le cas, il sera procédé ou pas à son remplacement par cooptation.

VIII - Abréviations utilisées dans le document

FSGT : Fédération Sportive et Gymnique du Travail – CFA : Commission fédérale d'activité tennis de table
ANA : Assemblée nationale de l'activité tennis de table.- CDA : Commission départementale d'Activité – D1 : Domaine des Activités – D3 Domaine International – D4 : Domaine Formation – RI : Règlement Intérieur.

TENNIS DE TABLE – SAISON 2013/2014

FICHE PRATIQUE – LA CHARTE FEDERALE FSGT

Pour l'organisation de toutes les activités physiques et sportives FSGT : Épreuves, tournois, championnats, rassemblements, festivals, ... à caractère compétitif ou non, de l'échelon local à l'échelon national

A/ INTRODUCTION

Cette charte récapitule les principes **fondamentaux auxquels on doit se référer pour l'organisation de toutes les manifestations d'activités physiques** et sportives au sein de la FSGT. Elle remplace la charte d'organisation des épreuves fédérales de 1995.

Cette charte a statut de texte réglementaire inclus dans le règlement intérieur de la Fédération dont l'article 3 précise :

Le fonctionnement général des différentes structures composant la FSGT (centre fédéral, comités régionaux, comités départementaux, commissions fédérales, régionales, départementales d'activités) et leurs interrelations sont régis par :

- la Charte d'organisation des activités physiques et sportives de la FSGT (ex Charte d'organisation des épreuves fédérales)
- la Charte de la médiation fédérale

Elle définit les droits et obligations réciproques des intervenants – participants et organisateurs.

Elle comprend deux parties:

- un cadre commun, prenant en compte les valeurs communes et le caractère omnisports de la FSGT,
- une réglementation spécifique prenant en compte les diversités des activités physiques et sportives organisées dans la FSGT.

Le Domaine 1 (Domaine des activités) est le domaine fédéral en charge de la mise en œuvre de la politique de conception, du développement et de l'organisation des activités physiques et sportives de la FSGT, à ce titre il se doit d'assumer l'application de cette charte.

B/ PREAMBULE FINALITÉS DE LA FSGT : article 1 des statuts

« Il est fondé sous le titre Fédération Sportive et Gymnique du Travail, une association qui a pour but, en pratiquant et développant d'une façon rationnelle les exercices physiques et en utilisant judicieusement les loisirs, de préserver et améliorer la santé et les capacités physiques de ses adhérents, d'inculquer à ses adhérents des principes de camaraderie, de discipline et d'honneur, de les préparer à leur rôle de citoyens au service d'une République laïque et démocratique ».

Cette formulation date de la création de la FSGT en 1934. Si certains termes peuvent paraître désuets, les finalités restent d'actualité :

Permettre à tous les citoyens de pratiquer les activités physiques et sportives de leur choix tout au long de leur vie, depuis l'initiation et l'éducation dès le plus jeune âge, jusqu'à la réalisation de ses meilleures performances au meilleur de sa forme, en continuant de manière plus mesurée jusqu'aux âges les plus avancés. Développer l'autonomie et la responsabilité des pratiquants.

Permettre à chaque individu de s'émanciper, développer ses potentialités, entretenir son capital santé, grâce à l'échange, au partage, à la coopération avec les autres.

Développer des comportements d'entraide plutôt que de concurrence dans un cadre associatif à but non lucratif. Les activités physiques et sportives de la FSGT n'ont pas pour seul but d'être un simple divertissement de la population, ni la seule recherche de performances et de résultats pour les meilleurs et les plus motivés.

Elles visent à accompagner le développement intégral des individus dans leur vie physique et sociale. Toute forme de discrimination à l'égard d'une personne, fondée sur des considérations de race, de religion, de sexe ou autres est incompatible avec l'esprit FSGT.

La FSGT est également très concernée par les questions de responsabilisation à tous les niveaux. Ainsi elle met en œuvre un grand nombre de conditions pour permettre à tous ses acteurs de participer au processus de décision, élément incontournable pour la mise en place d'une démocratie réellement participative.

La FSGT ... une conception « omnisports » des APS (Activités Physiques et Sportives)

C/ CADRE COMMUN—PRINCIPES GENERAUX

1) Principe lié au développement durable :

La FSGT inscrit ses actions dans une logique de développement durable.

Les actions de la FSGT, dans l'organisation de ses manifestations sportives, intègre totalement les questions inhérentes au développement durable.

Ainsi, la dimension environnementale est une composante essentielle du développement durable, mais ne se résume pas à cela. Le développement durable, en tant que processus de développement allie des exigences écologiques, économiques et sociales, qui soient :

Economiquement efficace - Socialement équitable - Ecologiquement soutenable.

Il s'agit d'un critère indispensable que devront prendre en compte les organisations de manifestations sportives de la FSGT, qu'elles soient compétitives ou de loisirs. L'intérêt est de faire de ces manifestations des actions responsables et de contribuer à la résolution de cette problématique environnementale.

2) Principe de participation et d'accès à la culture des APS :

Les activités physiques et sportives de la FSGT doivent être organisées de manière à permettre et favoriser la réussite et progression de chacun, quelles que soient ses habiletés et motivations. Elles doivent encourager une pratique continue toute la vie en prenant en compte l'évolution des besoins des individus.

3) Principe de solidarité, de convivialité et de lien social :

Les activités physiques et sportives de la FSGT doivent être organisées de manière à favoriser la coopération, l'échange d'expérience entre pratiquants, et développer la solidarité et l'ouverture à tous.

4) Principes d'économie et de mutualisation :

Les activités physiques et sportives de la FSGT doivent être organisées de manière à favoriser l'accessibilité pour tous à la pratique, en cherchant à mutualiser les moyens et à moindres coûts.

5) Principe de vie démocratique et de concertation :

Les activités physiques et sportives de la FSGT doivent être organisées de manière à faciliter et encourager l'élaboration des modalités d'organisation et règlements par tous les acteurs (pratiquants, animateurs, juges, arbitres, dirigeants) à tous les niveaux et dans la transparence (des règles, des financements, des décisions).

En cas de divergences et conflits, les problèmes doivent se régler par la concertation et la médiation.

CONCEPTION DES MANIFESTATIONS SPORTIVES

Toute manifestation sportive de la FSGT doit être conçue de manière à :

- Donner à chaque participant (sportif, arbitre, entraîneur, animateur, formateur, juge, dirigeant) la possibilité de réaliser le meilleur de lui-même sans pénaliser les autres (conception des règlements). La pratique durant la manifestation doit être optimale pour chacun (ni trop intensive, ni trop faible). Il faut rechercher à éviter l'élimination directe. Cela doit être un objectif primordial.
- Permettre aux épreuves, compétitions, rassemblements et à la pratique en général, de se dérouler dans un état d'esprit de fraternité, d'encouragement, d'écoute et d'équité. Les dirigeants, arbitres, juges, entraîneurs, animateurs se doivent d'expliquer et partager les décisions prises en toute concertation.
- Permettre le respect des règlements, des adversaires (dans le sens de partenaires de jeu), des

partenaires et des officiels. Cela doit être admis, intégré et pratiqué par tous les sportifs et adhérents de la FSGT.

- Permettre aux participants de faire connaissance entre eux en marge des temps d'épreuve ou de compétition (lorsque c'est le cas) : conception de l'accueil, moment de pratique où les participants des clubs, régions sont rassemblés, moment convivial en fin de séjour, fin de partie, fin de compétition.
- Associer à l'organisation de la manifestation, les clubs et comités (départementaux et régionaux) engagés et développer le partage des responsabilités. Dégager, créer de l'engagement militant, de la part des acteurs FSGT quel que soit leur statut.
- Développer des coopérations et partenariats (avec le mouvement sportif, l'éducation populaire, les aspects sociaux, les collectivités territoriales, l'État, des partenaires privés).
- Rendre visible le projet et l'utilité sociale de la FSGT dans le contexte du moment : contribuer au rayonnement de la fédération et à la reconnaissance de son utilité publique.

Les manifestations sportives de la FSGT doivent être porteuses de développement, répondre aux besoins des adhérents et offrir des perspectives attractives pour de nouveaux adhérents.

Elles doivent combiner dans leur conception la prise en compte de besoins et intérêts des participants, des organisateurs et de la fédération.

Les manifestations sportives de la FSGT prennent en compte les possibilités qui sont offertes aux fédérations agréées d'adapter les règles sportives, d'innover dans l'organisation des pratiques. Leur conception et contenu doivent se démarquer de ce que proposent les Fédérations délégataires et le système marchand.

**A la FSGT, « l'adversaire est l'ami qui me fait progresser »
A la FSGT, « la réussite des manifestations sportives est l'affaire de tous »**

IMPLANTATION ET ORGANISATION DES MANIFESTATIONS SPORTIVES

L'implantation et l'organisation d'une manifestation sportive de la FSGT, départementale, régionale, nationale, ne peut être le fait d'une association uniquement.

Elle doit faire l'objet d'une coopération entre l'association et son comité départemental de rattachement au minimum. L'implication de la commission départementale et/ou régionale est souhaitée.

Dans le cas d'une manifestation locale, les associations locales ne sont pas soumises à ce qui précède, toutefois et pour une visibilité et lisibilité plus grandes de nos pratiques FSGT, un maximum d'échanges, d'informations peut s'avérer utile au rayonnement et développement de la fédération.

Dans le cas des manifestations nationales, une coordination et l'accord d'implantation doivent être établis entre :

- a) l'association candidate à l'accueil de la manifestation,
- b) le comité départemental dont l'association dépend; la ligue régionale, lorsqu'elle existe, doit être associée.
- c) la commission départementale et/ ou régionale de l'activité concernée, si elles existent.
- d) la commission fédérale de l'activité concernée,
- e) le domaine (domaine des activités)

Les fonctions principales à assumer par les structures représentatives de la FSGT sont ou peuvent être les suivantes :

- Le comité départemental et/ou la ligue régionale sont les structures ressources pour les demandes de subventions auprès des institutions concernées.

Elles apportent :

- l'aide nécessaire à l'association d'accueil pour toutes démarches administratives éventuelles (déclaration d'utilisation de la voie publique, sollicitation des installations ...)
- L'aide logistique à l'organisation de l'épreuve (notamment le matériel d'identification de la FSGT).
- La Commission Fédérale d'Activité coordonne la validation de l'implantation de la manifestation et l'obtention de l'accord de toutes les parties.
 - Elle peut contribuer à l'élaboration du budget prévisionnel et à sa validation
 - Elle s'assure que les règlements fédéraux sont appliqués et valide les officiels chargés d'organiser la manifestation.
- Le Domaine fédéral des Activités (D1) est chargé de s'assurer que la transparence et la coordination entre toutes les structures soient assurées. En cas de blocage entre structures concernées dans la préparation ou la réalisation du bilan, il a pour mission d'intervenir pour animer la concertation et parvenir à un accord en référence à la présente charte.

Les rôles respectifs de chaque structure sont établis par les cahiers des charges de la Commission Fédérale d'Activité, qui se doivent de respecter les termes de cette charte.

Un bilan financier consolidé de chaque manifestation nationale doit être établi par les différentes structures concernées et communiqué aux instances fédérales qui gèrent le budget national de la Fédération. C'est un aspect incontournable.

La réglementation spécifique doit impérativement faire état et expliciter les droits et devoirs financiers de chacun, tout en respectant le cadre commun.

CONDITIONS D'ORGANISATION DES MANIFESTATIONS SPORTIVES

Les organisateurs de manifestations sportives FSGT doivent rechercher la meilleure cohérence possible, si nécessaire, entre :

- un hébergement confortable en lits individuels autant que possible en chambre double;
- des repas de qualité adaptée pour des sportifs, tenant compte des diverses cultures d'origine des participants ;
- une installation sportive, un lieu, correspondant aux cahiers des charges de la manifestation ;
- des horaires adaptés aux contraintes des transports éventuels et de la durée probable des activités, épreuves, compétitions ;
- des temps libres complémentaires à la compétition favorisant les relations entre les participants.

D/ REGLEMENTATION SPÉCIFIQUE

CAS OÙ UNE COMMISSION FÉDÉRALE D'ACTIVITÉ EST MISE EN PLACE

Les Commissions Fédérales d'Activité ont pour fonctions principales :

- ☞ de soutenir et accompagner le développement de l'activité dans les régions en coordination avec les commissions départementales, de régions ou de zones ;
- ☞ d'assurer la maîtrise des manifestations nationales (épreuves, formations) et internationales le cas échéant et faire progresser leur organisation (réalisation de bilan et enseignements) ;
- ☞ de maîtriser la politique financière de la commission en relation avec le Domaine1 (Domaine des activités) réalisation de budget prévisionnel et bilan financier. Le budget de la CFA prend en compte l'enveloppe budgétaire, octroyée par le budget national et les ressources propres dégagées par chaque CFA.

Chaque Commission Fédérale d'Activité doit établir sa réglementation spécifique qui comprend :

☛ Un cadre général incluant :

- La référence au cadre commun de la Charte.
- son organigramme de fonctionnement.
- le descriptif des pratiques proposées par la CFA
- le public pris en compte (âges, genre, catégorie)
- l'implantation géographique des clubs affiliés
- les objectifs de développement en regard du contexte général et des orientations définies en Assemblée Nationale de l'Activité. Assemblée qui doit se tenir, impérativement selon un cycle de trois (3) ans minimum.
- les règlements spécifiques des différentes pratiques proposées (s'ils existent)
- les cahiers des charges pour l'organisation des manifestations nationales

Ces réglementations spécifiques par CFA sont jointes en annexe à la présente Charte fédérale. Les commissions régionales et départementales de l'Activité correspondante se réfèrent au cadre commun de la Charte et à la réglementation spécifique de l'activité pour établir les modalités d'organisation des pratiques dans la région ou le département.

Elles ne sont pas contraintes d'appliquer systématiquement, sauf en ce qui concerne les épreuves sélectives aux championnats nationaux de la Fédération, les règlements spécifiques de la Commission Fédérale, mais doivent se référer aux finalités et principes de la Fédération. Les formes d'organisation et règlements mis en place au niveau local, départemental, régional peuvent à l'inverse servir d'appui pour faire évoluer la réglementation nationale.

CAS OÙ LA COMMISSION FÉDÉRALE D'ACTIVITÉ N'EXISTE PAS

Les commissions régionales et départementales d'Activité sont chargées de mettre en place les modalités et réglementation des Activités concernées. Elles doivent néanmoins le faire obligatoirement en référence au cadre commun de la présente Charte.



**REVETEMENTS AUTORISES – LISTE 34 – DU 1^{ER} juillet 2013 AU 31 DECEMBRE 2013
(Autorisés en FSGT toute la saison 2013/2014)**

Les nouveaux caoutchoucs entrant dans la liste 34 apparaissent en gras et italique, tandis que d'autres modifications apparaissent en gras, et les deux sont valables avec effet immédiat.

Beaucoup de revêtements de raquette comportent des textes additionnels sur les caoutchoucs fabriqués en dehors du nom de la marque et des noms des fournisseurs, et cela ne les disqualifie pas de la liste des Revêtements de Raquette Autorisés. Cependant, le texte indiqué dans la liste doit être imprimé (par exemple, Butterfly Sriver L et Butterfly Sriver S ont, en plus, "D13"). De tels textes peuvent être placés n'importe où dans le secteur réservé au texte sur le caoutchouc.

Comment reconnaître un revêtement dans cette liste :

1. Etre certain d'ouvrir la bonne liste (Vérifier la date de validité, elles sont publiées 2 fois par an mais en FSGT nous avons décidé de garder la liste du 1er juillet pour l'ensemble de la saison .
2. Les noms du fournisseur et de la marque, ainsi que le logo ITTF, doivent être clairement visibles sur le caoutchouc.
3. Ces noms doivent apparaître dans cette liste En cas de doute, vérifiez l'image ou la photo sur www.ittf.com.

Légende : [R] ou [B] : indique que la marque n'existe qu'en rouge ou noir respectivement.

"Long" : dans la rubrique "type" est utilisé quand le rapport du picot (hauteur/diamètre) est supérieur à 0,89.

01) le numéro de fournisseur, peut apparaître dans le moule en caoutchouc avec le logo ITTF

ITTF N°) SUPPLIER	ITTF N°) SUPPLIER	ITTF N°) SUPPLIER	ITTF N°) SUPPLIER
Brand Pimple Type	Brand Pimple Type	Brand Pimple Type	Brand Pimple Type
115) 61 SECOND	95) AKKADI	Classic	06) ATEMI
001 Wind FT Long	"AKKADI" is also used as part of a brand name for "DONIC".	Impuls In	Ace In
002 Lightning DS In		Impuls Speed In	Advantage In
003 Thunder LM In		Plasma In	Challenge In
004 Artist Long		Rocket In	Début In
		Start In	Fight Power In
01) 999	001 V Max In	Trophy In	Ippon In
"999" is also used as part of a brand name for "AKKADI", "CRACK", "GLOBE", "JUIC", "THREE NINE", "XIYING" and "XUSHAOFA".	002 S Max In	Upgrade In	Super Champ In
003 K Max In	003 K Max In		
004 Java In	004 Java In	04) ARMSTRONG	07) AVALOX / AVX
005 L3 Long	005 L3 Long	Aka Mark Max Out	001 Purot In
006 K3 Out	006 K3 Out	Attack 3 Type L Out	002 Sogno In
007 Hornet In	007 Hornet In	Attack 3 Type M Out	Athlos In
008 999 Pro In	008 999 Pro In	Attack 8 Type L Out	Horme In
		Attack 8 Type M Out	Mo Long
		Attack 8 Type M EXX Out	Pronte In
889 Out	89) AMSIR	Conqueror In	Sterco In
999 T-2 In	002 Fantasy In	Conqueror SS In	
999 T-3 In	003 Flutter Long	Hikari Drive In	08) BANCO
Super 999 T In	005 Glory In	Hikari SR7 In	001 Extreme In
	006 Luxury In	Long Pimple Out	002 Dynamic In
105) ADIDAS	007 Sensation Long	New Anti Spin Anti	003 Ouragan In
001 Repulse 500 In	008 Surprise Long	New Chopper In	004 Megaspin In
002 Repulse 700 In	009 Victory In	New Spirit Hi In	Allstar In
003 P 3 In	010 Shot Out	Red Mark In	Excellence In
004 R 4 In	03) ANDRO	Red Mark Type 1-4 Out	Feeling In
005 P 5 In	001 Roxon In	Rosin Out	Furio In
006 R 6 In	002 Roxon 500 Pro In	Twister Long	Futura Energie In
007 Tenzone In	003 Roxon 330 In	Twister EXT Out	Perfect In
008 Tenzone SF In	004 Blowfish Out	Vector In	Puissance In
009 Syntec In	005 Blowfish + Out	W-α Ex x Out	Start ** In
010 Syntec SF In	006 Chaos Long	Warrior In	Start *** In
011 P 7 In	007 Hexer In		Variation Energy In
012 Blaze Spin Out	008 Hexer + In	05) ARTENGO	
013 Blaze Speed Out	009 Revo Fire In	001 930 A In	12) BOMB
014 Syntec Fast In	010 Hexer Duro In	003 920 S In	001 Oscule In
015 Sonic In	011 Hexer Pips Out	004 950 S In	Apex In
016 Cruise In	012 Hexer Pips + Out	005 900 C In	Bombard In
017 Touch Pro In	013 Sonnentau In	007 851 O In	Hammer Out
018 Tenzone Ultra In	014 Shifter In	008 861 O In	King Roc Out
	015 Shifter Powersponge In	009 881 O In	Mopha In
02) AHUAYI	016 Backside 2.0 In	010 703 O In	Raider In
001 666 In	017 Nightmare In	011 853 O In	Rex In
	018 Hexer HD In	012 863 O In	Talent Long
106) AIR	019 Rasant In	013 883 O In	Tensa In
"AIR" is also used as part of a brand name for "JOOLA".	020 Impuls Powersponge In	014 893 O In	Ufo In
001 Scirocco In	021 Rasant Turbo In	702 O In	Violent In
002 Panamera Out	022 Rasant Powersponge In	930 S In	
003 Upupupup Long	Backside In		
004 Classique Out			
005 Illumina In			

ITTF N°) SUPPLIER		ITTF N°) SUPPLIER		ITTF N°) SUPPLIER		ITTF N°) SUPPLIER	
Brand	Pimple Type	Brand	Pimple Type	Brand	Pimple Type	Brand	Pimple Type
14) BUTTERFLY		Wakaba	In	20) DAWEI		Quattro	In
001 Tenergy 05	In	West Will	Out	2008	In	Quattro A'Conda	In
002 Tenergy 25	In	Yuki	In	388A	In	Quattro Formula	In
003 Tenergy 64	In	15) CARREFOUR		388A-4	In	Slice-40	In
004 Pan Asia - X	In	Top Life	In	388C-1	Out	Solo	In
005 Spinart	In	16) CHAMPION		388D	Long	Sonex JP Gold	In
006 Sriver G3	In	"CHAMPION" is used as		388D-1	Long	Twingo	In
007 Sriver G3 FX	In	part of a brand name for		Inspirit	In	Vari-Slick	In
008 Roundell	In	"SCHILDKRÖT".		Saviga	In	Vario	In
009 Tenergy 05 FX	In	001 V 7	In	Saviga V	Long	Vario Cooper S	In
010 Tenergy 25 FX	In	002 V 5	In	118) DER-		Vario Soft	In
011 Tenergy 64 FX	In	Apache	In	MATERIALSPEZIALIST			
012 Flarestorm II	Out	Aragorn	In	001 Nightmare	Anti	22) DONIER	
013 Addoy	In	Cyclops	In	002 Beast	Anti	Max	In
014 Wakaba	In	Elysiom	In	003 Undertaker	Long	Max Attack	In
015 Pan Asia	In	Hexa	In	004 L.S.D Long Super		Versus	In
016 Yuki	In	Iason	In	Defence	Long		
017 Dignics	In	Khan	In	21) DONIC		23) DOUBLE FISH	
018 Tenergy 80	In	Mercury	In	001 Coppa JO Platin	In	001 A One	In
019 Largestorm	Out	Next	In	002 Vario Gold	In	002 FA213	In
020 Tenergy 80 FX	In	Partizan	In	003 Alligator Def	Long	003 FC218	In
Addoy	In	Quantum	In	006 Baracuda	In	004 FS232	In
Biriba	In [R]	Spartan	In	007 Coppa Speed	In	005 FL233	In
Black	In [B]	Trident	In	008 Baxster LB	Out	006 8338	In
Bryce	In	Trojan	In	009 Twister LB	Out	007 8484	In
Bryce FX	In	Tron	In	010 Vario Big Slam	In	008 1615	Long
Bryce Speed	In	Ulyssis	In	011 Acuda S1	In	009 815	In
Bryce Speed FX	In	136) CHEN HAI PAI		012 Acuda S2	In	010 820 A	Out
Catapult	In	001 888	Out	013 Acuda S3	In	011 830	In
Cemet	In	17) CORNILLEAU		014 Coppa X1	In	012 Volant	In
Challenges Attack	Out	001 *	In	015 Coppa X2	In	013 Volant 2	In
Challenger Large	Out	002 **	In	016 Coppa X3	In	014 Volant 3	In
Driver	In [R]	003 ***	In	018 Traction MS	In	015 Athlon 1	In
Ekrips	In	004 ****	In	019 Waldner Legend	In	016 Athlon 2	In
Feint AG	Long	005 *****	In	020 Vario Platin	In	017 Qiji	In
Feint Long II	Long	006 *****	In	021 Vario Sound	In	815	In
Feint Long III	Long	007 Performa 1	In	022 Alligator Anti	Anti	820A	Out
Feint-Ox	Long	008 Performa 2	In	023 Anti Classic	Anti	830	In
Feint-Soft	Long	009 Pilot Advance	In	024 Acuda S1 Turbo	In	1615	Long
Flarestorm	Out	010 Pilot Power	In	025 Bluefire M1	In	8338	In
Flextra	In	011 Pilot Style	In	026 Bluefire M2	In	8484	In
Fräulein	In	012 Pilot Control	In	027 Bluefire M3	In	F.A. 213	In
Large 44 DX	Out	013 Drive Style	In	028 Piranja Anti	Anti	FC218	In
Lemuria	In	014 Drive Control	In	029 Bluefire JP 01	In	F.L. 233	In
Magnitude	Long	015 Start Up'	In	030 Bluefire JP 03	In	FS232	In
Morim	In	016 Pulse Racer	In	66 GS	In	Volant	In
Orthodox-DX,103	Out	017 Pulse Rider	In	77 GS	In	24) DOUBLE	
Pan Asia	In	018 Target Ultim	In	*	In	HAPPINESS / DHS	
Raystorm	Out	019 Target Sound	In	**	In	001 Hurricane	In
Rein	Out	020 Target Force	In	***	In	002 Hurricane II	In
Relop Attack	Long	18) CRACK		Akkadi Java	In	003 Skyline	In
Sapphira	In	999	In	Akkadi K1	Out	004 PF4	In
Selvid	In	Master	In	Akkadi K2	Out	005 Skyline II	In
Soft	In	SP	In	Akkadi L1	Long	006 Skyline III	In
Solcion	In	Twister	In	Akkadi L2	Long	008 Memo	In
Speedy-P.O.	Out	99) CTT		Akkadi Taichi	In	009 Memo II	In
Sriver	In	001 National Pride	In	Alpha-Slick	In	010 Memo III	In
Sriver EL	In	002 National Strike	In	Baxster	Out	011 TNT	In
Sriver FX	In	003 National Pogo	Long	Coppa	In	012 TNT II	In
Sriver G2	In	004 National Hero	In	Coppa JO Gold	In	013 6512	In
Sriver G2 FX	In	19) DARKER		Coppa JO Silver	In	014 PF4-1	In
Sriver L	In	001 Turbo 70	In	Coppa Tagora	In	015 G555	In
Sriver S	In	Provine	In	Coppa Tenero	In	016 G666	In
Stayer	In	Spalbird	In	Desto F1	In	017 G777	In
Super Anti	Anti			Desto F2	In	018 G888	In
Super-Sriver	In			Desto F3	In	019 TNT III	In
Tackifire-C	In			Duo	In	020 Magican	In
Tackifire-D	In			Easy-Slick	In	021 Magican II	In
Tackifire SP	In			Liga	In	022 Magican III	In
Tackiness-C	In			Piranja FD TEC	Long	023 Dipper	In
Tackiness-C II	In					024 Dipper II	In
Tackiness-D	In					025 Dipper III	In

ITTF N°) SUPPLIER		ITTF N°) SUPPLIER		ITTF N°) SUPPLIER		ITTF N°) SUPPLIER	
Brand	Pimple Type	Brand	Pimple Type	Brand	Pimple Type	Brand	Pimple Type
026 C7	Out	004 Boomerang Classic	Long	Outlaw	In	002 Mo Wang II	Long
027 C8	Long	005 Gorilla	Anti	Peace Keeper	Out	003 888 II	Out
028 Cloud & Fog II	Long	006 Grizzly	Anti	Six Shooter	In	004 Do	In
029 Cloud & Fog III	Long	007 Anti Special	Anti			888	Out
030 651	Out	008 A - B - S	Anti	120) GEILI		889	Out
031 652	Out	009 Fighter	Long	003 Quicken	In	889-2	Out
032 874	Out	010 Inferno Classic	Long			979	Long
033 Dragonow	Out	011 Desperado	Long	112) GENOTE		999	In
034 Sharping	Out	012 Terminator	Out	001 Peak-Power	In	999T	In
040 PF4 Nittaku	In	013 Allround Premium	Long			Awala	In
041 G888 Nittaku	In	014 Killer	Out	29) GEWO		Jinxuanfeng II	In
045 Tin Arc	In	Diamant	Out	001 Proton	In	Jinxuanfeng III	In
046 Tin Arc II	In	Domination	In	002 Stratos	In	Liqin	In
047 Tin Arc III	In	Leopard	Out	003 Reflexx	In	Magicwand	In
048 Gold Arc	In	Pistol	Out	004 Thunderball 2	In	Prize	In
049 Gold Arc II	In	Tornado Ultra	Out	005 Return	In	Taiphooon Gold	In
050 Gold Arc III	In			006 Flexxon	In	Tropy	In
054 Hurricane 8	In	107) DUNLOP		Mega Flex Control	In	Trump Card	In
055 Hurricane 9	In	080 Evolution Max	In	Nano	In		
108 Hurricane III	In	090 Revolution Max	In	Target air TEC	In	86) GUO AO	
651	Out	100 Revolution Max II	In	Target Energy	In	001 718	In
652	Out					34) GUOQIU	
6512	In	27) FRIENDSHIP		30) GIANT DRAGON		001 Gong Fu	In
874	Out	"FRIENDSHIP" is also used		001 Taichi	In	AB	In
C7	Out	as part of a brand name for		002 Karate	In	FF	In
C - 8	Long	"KOKUTAKU", "WINNING".		003 Meteorite	Long	HB	In
Cloud & Fog II	Long			004 Giant Long	Long	MG	Long
Cloud & Fog III	Long	001 R.I.T.C. 729 - 5	In	005 Allround	In	MG II	Long
Dipper	In	002 R.I.T.C. 755 - 2	Long	006 Guard	Anti	SS	Out
Dipper II	In	004 R.I.T.C. 729 - 08	In	007 Submarine	In		
Dipper III	In	005 729 105	Out	008 Topenergy	In	90) HAIFU	
Dragonow	Out	006 729 Battle	In	009 Superspin G3	In	001 Whale	In
G555	In	007 729 Battle II	In	010 Superspin G4	In	002 Shark	In
G666	In	008 729 Origin	In	011 Superveloce V12	In	003 Penguin	Out
G666 Nittaku	In	009 729 Aurora	In	012 Dragon Talon	Long	004 Dolphin	Out
G777	In	729 Focus	In	013 Snowflake	Long	005 Whale III	In
G888	In	729 Focus II	In	014 Cropcircles	Long	006 Shark III	In
G888 Nittaku	In	729 Focus III	In	015 Blast	Out	007 Pirates 07	In
Hurricane	In	729 High Point	In	016 612	Out	008 Pirates 08	In
Hurricane II	In	R.I.T.C. 563	Out	017 Attack Long	Long	009 Octopus	Long
Hurricane III	In	R.I.T.C. 563-1	Out	018 Commander	In	010 O. Orca	In
Magican	In	R.I.T.C. 729	In	019 Storm	In	011 Otariidae	In
Magican II	In	R.I.T.C. 729-2	In	020 Future	In		
Magican III	In	R.I.T.C. 729-3	In	021 Soft Anti	In	97) HALEX	
Memo	In	R.I.T.C. 729-40H	In	022 Peril Anti	In	(no other mark)	In
Memo II	In	R.I.T.C. 729-40S	In	807	In	XR - 3000	In
Memo III	In	R.I.T.C. 729 Cream	In	8086	In		
Nittaku C 7	Out	R.I.T.C. 729 Dr. Evil	Out	8087	In	35) HALLMARK	
Nittaku Hurricane II	In	R.I.T.C. 729 Faster	In	8088	In	002 Podium	In
Nittaku Hurricane III	In	R.I.T.C. 729 GeoSpin	In	8228 A	Out	004 Pheonix	Long
Nittaku Hurricane Pro II	In	R.I.T.C. 729 GeoSpin Tacky	In	8228 B	In	005 Friction Special 2	Long
Nittaku Hurricane Pro III	In	R.I.T.C. 729 Higher	In	Extsped	In	006 Green Power	In
PF4	In	R.I.T.C. 729 Higher	In	Maxspin	In	Frustration	Long
PF4-1	In	R.I.T.C. 729 SP	In	Superspeed	In	Half Long	Out
Sharping	Out	R.I.T.C. 729 SST	In	Superspin	In	Magic Pips	Out
Sharping Nittaku	Out	R.I.T.C. 755	Long	Superspin G2	In	Mirage	Anti
Skyline	In	R.I.T.C. 799	Out	31) GKI		Panther	Out
Skyline II	In	R.I.T.C. 802	Out	001 Nano Sting	Long	Power Spin	In
Skyline III	In	R.I.T.C. 802-1	Out	002 Euro Chelonz	In		
Surpass	In	R.I.T.C. 802-40	Out	004 ChelonZ HybridZ	In	125) HEATT	
TNT	In	R.I.T.C. 804	Anti	005 HybridZ GX	In	001 Fair Play	Out
TNT II	In	R.I.T.C. 837	Long	Euro Jumbo	In		
TNT III	In	R.I.T.C. 2000 Tack-Speed	In	Euro Spintec	In	104) HUARUITE	
TNT Nittaku	In	Sky-Wing	In	Euro XX	In	001 Wujilong	In
		Super 729 FX	In	Nano Attack	Out		
		Top Point	In	Nano Force	In	36) IMPERIAL	
25) DOUBLE POWER						001 Factor	In
No. 3080	In	28) GAMBLER		32) GLOBE		002 Spinbreaker	Long
26) DR NEUBAUER		001 Wraith	In	"GLOBE" is also used		China	In
001 Special Defence	In	002 Shadow	In	as part of a brand name		Crash	In
002 Goliath	In	003 Reflectoid	In	for "XUSHAOFA".		Cyber Tacky	In
003 Monster Classic	Long	4 Kings	In			Force	In
		Aces	In	001 Mo Wang	Long	Rubber 11 20 one	In

ITTF N°) SUPPLIER		ITTF N°) SUPPLIER		ITTF N°) SUPPLIER		ITTF N°) SUPPLIER	
Brand	Pimple Type	Brand	Pimple Type	Brand	Pimple Type	Brand	Pimple Type
Rubber 45 20 one	In	Masterspin	Out	3 Stars	In	51) NB ENEBE	
Super Strike	In	Masterspin II	Out	5 Stars	In	*	In
Swift	In	NanoCannon	In	Aggressor	In	**	In
38) JAPTEC		Neo Anti	Anti	Allrounder	In	***	In
Balance	In	Offense	Out	Elite Control	In	Pro	In
DL - 01	Long	Patisuma	Out	International	In	91) NEOTEC	
Experience	In	Patisuma II	Out	Scirocco	In	001 Hinomi	In
Performance	In	PipsAce	Out	SS 800	In	002 Iken	In
Precision	In	Scramble	In	Star	In	003 Katana	In
40) JOOLA		Scramble 21	In	Super 3	In	004 Tokkan	Long
001 Express	In	SpirSpiel	In	Typhoon	In	005 Maxima	In
002 Shark	Long	42) KETTLER		XA 900	In	006 Enkef	In
003 Orca	Long	Coach	In	47) LKT		94) NEXY	
004 Amy	Anti	Master	In	001 Rapid Speed	In	001 Demian	In
006 Express Ultra	Out	Professional	In	002 Rapid Power	In	002 Kairos	Out
007 Phénix	In	43) KILLERSPIN		003 Rapid Sound	In	003 Chaos	Long
008 X-Plode	In	001 Blast	In	004 Rapid Soft	In	004 Elpis	In
009 Brave	In	002 Fortissimo	In	005 Black Power	In[B]	53) NIMATSU	
010 Turbo	In	003 GT 2	In	006 Red Diamond	In[R]	001 Chimera	In
011 Samba +	In	Nitrx-4Z	In	Pro XP	In	002 Zerberus	Long
012 timeless	Anti	44) KINSON		Pro XT	In	Hurricane	In
013 Rhythm	In	Perfect	In	Recoil	In	Pegasus	In
014 UPP	In	Super Spin	In	Torrent E.G.S.	In	Scorpion	In
015 Maxxx	In	45) KOKUTAKU		48) METEOR		Spinfighter ***	In
016 Novic	In	Big Star	In	575	Long	XX5	In
4 all	In	BLütenkirsche 868	In	71-1	Long	54) NITTAKU	
4 You	In	BLütenkirsche 868 Tokyo	In	71-2	Out	"NITTAKU" is also	
air 1	In	Clitter	Out	813	In	used as part of some	
Anti Topspin Toni Hold	Anti	Friendship 729 Super	In	835	In	brand names for "DOUBLE	
Badman	Long	Spec-V	In	845	Long	HAPPINESS/DHS".	
Basic	In	Spindle	In	8512	Long		
Compass	In	Synchron	In	9012	Long		
Drum	In	Tuple 007	In	49) MILKY WAY		001 Moristo RS	In
Energy	In	Tuple 007 Taiwan	In	001 Apollo	In	002 Renanos Bright	In
Energy X-tra	In	Tuple 110	Out	002 Sun	In	003 Specialist Hibiki	Out
Fiesta	In	Tuple 119	Out	003 Moon	In	004 Narucross-44	Out
GX 75	In	Tuple 911	Long	004 Moon Speed	In	005 Annsort	In
Mambo	In	110) KTL		007 Big Dipper	In	006 Hammond FA Speed	Out
Mambo C	In	001 Black Power	In [B]	010 Qing	Long	007 Hammond Pro B	In
Mambo GP	In	002 Red Diamond	In [R]	011 Uranus Poly	Out	008 Renanos BS	In
Mambo H	In	003 Stranger	Long	955	Long	009 Renanos Hold	In
Octopus	Long	004 Golden Star	In	9000	In	011 Narucross GS	In
Peking	In	005 Magic Power	Out	Earth	In	012 Learner	In
Samba	In	006 Pro XP	In	Jupiter	In	013 Wallest	Long
Samba NTec	In	007 Pro XT	In	Mars	In	015 Fastarc G-1	In
Smart	In	008 Panther	In	Mercury	In	016 Fastarc S-1	In
Smash	In	009 Falcon	In	Neptune	Long	017 Galze	In
Tango	In	102) KTS		Pluto	Out	018 Royallarge	Out
Tango Extrem	In	002 Galaxy	In	Saturn	In	019 Retora	In
Tango Ultra	Out	003 Tachyon	In	Venus	In	020 Flyatt	In
Teacher	In	135) LEOVIZ		50) MIZUNO		021 Pimple Slide	Out
Thema	In	001 Penna X-6	In	001 Charge SS	In	022 Revspin	In
Topspin	In	46) LION		002 Plaudit MF	In	023 Jewellarge	Out
Tramp	In	001 Roar	In	003 Quasar	In	024 P 12	In
41) JUIC		002 Claw	Long	004 Quasar MF	In	025 Fastarc C-1	In
001 Aircondle	In	003 Star	In	005 Booster HP	Out	026 Zalt	In
004 Nanospin	In	004 2 Stars	In	006 Opti	In	027 Alhelg	In
005 Patisuma III	Out	005 3 Stars	In	007 Rookie	In	029 Lonfrict	Out
006 Nano Spin II	In	006 Super 3	In	Booster EV	Out	Arufeel	In
007 T+	In	007 5 Stars	In	Booster SA	Out	Best Anti	Anti
008 J9+	In	008 Aggressor	In	Charge	In	Express	Out
999	In	009 Allrounder	In	Charge MF	In	Graffiti	In
999 Elite	In	010 Elite Control	In	ChargePro	In	Hammond	In
Couga	In [B]	011 Rebirth	Out	HyperZone	In	Hammond FA	Out
Dany V	In	2 Stars	In	Plaudit	In	Hammond Pro α	In
DrivaSmash	In			Polaris	Out	Hammond-X	In
DrivaSmash SV	In			Unison	In	Hi-Super Drive	In
Driva Smash Ultima	In					Japan Original	In
Leggy R	Long						

ITTF N°) SUPPLIER		ITTF N°) SUPPLIER		ITTF N°) SUPPLIER		ITTF N°) SUPPLIER	
Brand	Pimple Type	Brand	Pimple Type	Brand	Pimple Type	Brand	Pimple Type
J.O. Pen	In	830	In	108) SPINLORD		China Extreme	In
J.O. Shake	In	Action	Out	001 Marder	In	Chop & Drive	In
J.O. Waldner	In	Frankfurt	In	002 Tiger	In	Clippa	Out
J.O. Waldner S.C.	In	Hamburg	In	003 Adler	In	Cobra 2000	In
Magic Carbon	In	Long-A	Long	004 Zeitgeist	Long	Destroyer	Long
Micro	In	Osaka	In	005 Stachelfeuer	Long	Doet	In
Moristo 2000	In	Speed - F	Out	006 Dornenglanz	Long	Drive	In
Moristo 44	Out	Tokyo	In	007 Irbis	In	Energy Absorber	Anti
Moristo DF	In	Twister 8338	In	008 Blitzschlag	Long	Evo	In
Moristo LP	Long			009 Degu	Out	Future	In
Moristo LP One	Long	60) REACTOR		010 Feuerstich	Long	Innova	In
Moristo SP	Out	001 Mirage	Out	011 Waran	Out	Innova Premium	In
Narucross	In	002 Rafale	Out			Innova Ultra Light	In
Narucross EX	In	003 Pioneer	Out	93) SPOKEY		Innova Ultra Light	In
Narucross tension	In	Boaz	In	001 Master	In	Synergy Tech	In
Nodias	In	Ckylin	In			Magic	In
Pimplemini	Out	Corbor	In	67) STAG		Magna	In
Pimplemini One	Out	Novar	In	001 Peter Karlsson	In	Mendo	In
Refoma	In	Sonix	In	002 Peter Karlsson Training	In	Mendo Energy	In
Renanos	In	Sonix	In	003 High Tension Explosive	In	Mendo MP	In
Screw	Long	Thunder	In	004 Championship	In	Neos	In
Screw One	Long	Tornado	In	005 International	In	Neos Sound	In
Specialist Chikara	Out			006 Power Drive Plus	In	Neos Sound Synergy Tech	In
Specialist One	Out	61) RUCANOR		007 Official	In	Neos Synergy Tech	In
Specialist Soft	Out	001 Competition	In	008 Peter Karlsson Gen-II	In	Neos Tacky	In
Specialist Soft HS	Out	Competition	In	009 Tec	In	Optimum MP	In
Spiral	In	Mogi Ura	In	010 Super	In	Premium	In
Super Large	Out	Orient	In	011 Power Drive	In	Radical	Out
Universal- Ribbon	In	TTB-150	In	012 All Round	In	Royal	Out
Universal- Ribbon	Out			013 Thunder Spin Plus	In	Stream	In
		87) SAN - EI		All Round	In	Triumph	In
		001 Taipan	In	Ninja Attack	In		
		002 Samurai	In	Ninja Fire	In	69) SUNFLEX	
		003 Shogon	In	Power Drive	In	001 Expert Xonox	In
						002 Expert Zeno	In
		62) SANWEI				003 Anti Loop	Anti
		001 Target	In	121) STARWOOD		AF 50	In
		002 Rings Link	In	001 Speed	In	BZ 60	In
		003 Gears	In	002 Spin	In	Mandarin	In
		005 Ghost	Out	003 Power	In	Mikado	In
		006 Code	Long	004 Alfa 3	Long	Mogul	In
		007 T88 Taiji	In	005 Bravo	Out	Samurai	In
		008 T88	In	006 Alfa 9	Long	Shogun	In
		009 T88 - I	In	007 Bravo 8	Out	Sun-Control	In
		010 T88 - II	In			Sun-Power	In
		011 T88 - III	In	68) STIGA		Taipan	In
		012 A+	In	001 Boost TP	In		
				002 Boost TC	In	70) SWORD	
				003 Boost TS	In	001 Break	In
		130) SAUER&TRÖGER		004 Boost TX	In	002 Paladin	In
		001 Hellfire	Long	005 JMS EVO 1	In	003 Scylla	Long
				006 Magna TC II	In	005 Maze	In
		113) SAVIGA		007 Magna TS II	In	006 Nano	In
		"SAVIGA" is also used		008 Calibra LT	In	007 Flute	In
		as part of a brand name		009 Calibra LT Sound	In	008 Paladin II	In
		for "DAWEI".		010 Power LT	In	010 Long Can	Out
				011 S	In	2000-F	In
		001 Turbo	In	012 S1	In	Hero	In
		002 Fantasy	Long	013 S2	In	King	In
		003 27	Long	014 S3	In	RG	In
				015 S4	In		
		63) SCHILDKRÖT		016 S5	In	72) TECNOPRO	
		Avantgarde ***	In	017 Calibra LT Plus	In	Competition	In
		Champion *****	In	018 Calibra LT Spin	In	Expert	In
		Elite	In	019 Magna TX	In	Supercorn	In
		Energy	In	020 Calibra Tour S	In	Tournament	In
		Jade	In	021 Calibra Tour M	In		
		Prestige	In	022 Calibra Tour H	In	73) THREE NINE	
		Spinmax	In	Almana	In	999 T-1	In
				Almana Sound	In		
		133) SKITT		Almana Sound Synergy Tech	In	127) THREE SWORD	
		001 Aconda	In	Carbo	In	001 Gallop	In
		002 Uno	In	Carbo MC	In	002 Prompt	In
		003 Aconda Power	In	Carbo Sound	In	003 Leap	In

ITTF N°) SUPPLIER		ITTF N°) SUPPLIER		ITTF N°) SUPPLIER		ITTF N°) SUPPLIER	
Brand	Pimple Type	Brand	Pimple Type	Brand	Pimple Type	Brand	Pimple Type
74) TIBHAR		Actor	In	129) VTEC		81) XUSHAOFA	
001 Sinus	In	Barri - Up	In	001 V I	In	999	In
002 Grass Flex	Out	Bjorn	In			999 LSZ	In
003 Grass Ultra	Long	Bolt	In	124) WILSON		999 ZCD	In
004 Primus	In	Brio	In	003 Hammer 3.0	In	Globe 999	In
005 Genius	In	Curl P-1 R	Long	004 Reaction 5.0	In		
006 Nianmor	In	Curl P-2	Out	109) WIN		82) YAPING	
007 Aurus	In	Curl P-3	Long	001 Spear	In	139	In
008 Grip - S	In	Curl P-3α R	Long	002 Aegis	In		
009 Genius +	In	D-Top	In	003 Axe	In	83) YASAKA	
010 Mythik	Long	Giant	In	004 Bow	In	001 Pryde	In
012 Evolution FX - P	In	Hiyaku	In			002 Pryde 30	In
013 Evolution MX - P	In	L Catcher	Out	78) WINNING		003 Xtend LB	Out
014 Grip - S Europe	In	Milli Tall II	Out	738 Super	In	004 Cadet	In
015 1Q	In	Miracle	Out	Friendship 729 Super TSS	In	005 Marvelous	Out
016 5Q	In	Real	In	King Power Komann	In	006 Pryde 40	In
017 Evolution EL - P	In	Spectol	Out	Komann	In	007 Rakza 7	In
018 Evolution MX - S	In	Summit	In	Komann Super Fit	In	008 Rakza 9	In
019 5Q +	In	Super Spinpips	Out	NP - 1	Out	009 Rakza 7 Soft	In
Bungee	In	Tarbit	In	NP - 2	Out	010 Rakza 9 Soft	In
Dang	In	T - Rex	In	NP - 6	Out	011 Mark V HPS	In
Ellen	Anti	Triple	In	NP - 8	Out	012 Mark V HPS Soft	In
Extra Long	Long	Tyranno	Out			013 Rakza PO	Out
Grass	Long	UQ	In	79) XIOM		014 Rifle	In
Grass D. TecS	Long	X's	In	002 Zeta	In	015 Rifle Speed	In
Learn Cont	In	X's F-1	In	003 Omega IV	In	Anti Power	Anti
Learn Spin	In	X's F-1 V	In	007 Sigma III	In	A-1-2 A-1	Out
Legend	In			008 Vega Europe	In	A-1-2 A-2	Out
Nimbus	In	126) TTATOZ		009 Vega Asia	In	Cobalt α	Out
Norm	In	001 TTATOZ Spin	In	011 Zava 1	Out	Cobalt X1	Out
Phantom	In	002 TTATOZ Speed	In	012 Vega Pro	In	Cobalt X2	Out
Rapid	In	003 TTATOZ 44	Out	013 Vega Elite	In	Extreme Speed	In
Rapid D. TecS	In	004 TTATOZ Out	Out	014 Tau I	In	Fusion	In
Rapid Soft	In	005 TTATOZ Long	Long	015 Tau II	In	Large Pro	Out
Rookie D. TecS	In	006 TTATOZ Basic	In	016 Tau III	In	Mark V	In
Samurai	In	007 TTATOZ Power	In	017 Omega IV Pro	In	Mark V AD	In
Serie 2000	In			018 Omega IV Asia	In	Mark V GPS	In
Speedy Soft	Out	96) TUTTLE		019 Omega IV Europe	In	Mark V M ²	In
Speedy Soft D, TecS	Out	001 Beijing	In	020 Omega IV Elite	In	Mark V XS	In
Speedy Spin	In	002 World No. 1	In	023 Vega China VH	In	New Era	In
Speedy Spin Premium	In	004 LV	In	024 Vega China VM	In	Original	In
Standard	In	005 888	In	025 Zava II	Out	Original	Out
Storm	In	006 Spring - 3B	In	026 Sigma I Pro	In	Original A-1	Out
Super Defense 40	In	007 Summer - 3C	Out	027 Sigma I Europe	In	Original A-2	Out
Torpedo	In	008 Autumn - 3D	Long	028 Omega II	In	Original Extra	In
Vari Spin	In	009 Winter - 3E	Out	029 Omega III	In	PB-1	Out
Vari Spin D. TecS	In	010 Prevention Arc	Anti	030 Sigma II Europe	In	Phantom 007	Long
Volcano	In			031 Musa I	In	Phantom 008	Long
		119) UNOAMI		032 Musa II	In	Phantom 009	Long
		001 Hanma	In	033 Vega Japan	In	Phantom 0011 ∞	Long
75) TONI HOLD				034 Sigma II Pro	In	Phantom 0012 ∞	Long
"TONI HOLD" is also		85) V 3 TEC		035 Omega V Tour	In	Top 12	In
used as part of a brand		001 Spin Attack X3	In	036 Omega V Pro	In	Vision	In
name for "JOOLA".		002 Fast Control S1	In	038 MUV^o Prospin	In	V Stage	In
Anti Topspin New 40	Anti	003 Power Drive Y5	In	039 MUV^o Eurospin	In	Wallie	In
				040 MUV^o Hyspin	In	Xtend	In
76) TSP		123) VALOR		041 MUV^o Vspin	In	Xtend HS	In
001 Curl P-H	Long	001 Premier	Out	Omega I	In	Xtend PO	Out
004 Grandy	In			Omega II	In	Zap	In
005 Agrit	In	117) VICTAS		Omega III	In		
006 Agrit Speed	In	001 VO > 101	Out	True - Innovation	In	84) YASHIMA	
007 Rise	In	002 VLB > 301	Out	Yanus - DF	In	Competition XR3000	In
008 Rise Speed	In	003 VS > 401	In			Go Sport XR3000	In
009 Curl P-4	Long	004 VS > 402	In	80) XIYING		Go Sport XX5	In
010 Spin Magic	Out	005 VO > 102	Out	001 999 Sharing Limbo	In	Upper Spin	
011 Ventus Speed	In	006 V > 01	In	889	Out	Competition XR 7	In
012 Ventus Spin	In	007 V > 01 Limber	In	979	Long	XX 3	In
013 Ventus Soft	In	008 V > 01 Stiff	In	999	In	XX 5	In
730	In						



List published by the:
INTERNATIONAL TABLE TENNIS FEDERATION (ITTF) - 352 Tanglin Road, #02-04/05, Singapore 247671, Singapore.
Tel + 65 6473 8022 | Fax + 65 6473 8033 | E-mail: equipment@ittf.com | www.ittf.com